

# AMNESTY

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

N° 105  
Juin 2021

60 ANS D'AMNESTY INTERNATIONAL:

**LA JUSTICE AU CŒUR**

**SUR LE TERRAIN**

Les dessous du métier de chercheur et chercheuse

**MEXIQUE**

Journalistes : morts en série



# INVITATION À LA CONFÉRENCE DES 60 ANS LE 4 SEPTEMBRE 2021

Depuis 60 ans, Amnesty International s'engage avec des millions de sympathisant·e·s pour un monde dans lequel les droits humains s'appliquent à tou·te·s. C'est une occasion idéale pour trinquer à nos réussites et envisager l'avenir de notre organisation :

**NOUS VOUS INVITONS CORDIALEMENT  
À LA CONFÉRENCE DES 60 ANS  
LE SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021 À BERNE !**

Lors de cette conférence, nous ne célébrerons pas seulement nos succès mais nous discuterons également des défis actuels. Nous aborderons notamment la manière dont Amnesty International peut renforcer le mouvement mondial des droits humains. Des invité·e·s provenant de différents pays, mouvements et organisations se pencheront sur leur engagement et présenteront leur vision en matière de droits humains.

Un programme attrayant vous attend, avec des ateliers, une exposition sur les militant·e·s d'Amnesty Suisse et un apéritif festif. Une garde d'enfants est également prévue.

Nous nous réjouissons d'échanger avec vous !

**INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT SUR :**  
**[www.amnesty.ch/conference-60-ans](http://www.amnesty.ch/conference-60-ans)**



Puisque la situation actuelle exige de la flexibilité, plusieurs variantes de la Conférence des 60 ans sont en cours de planification. Il est possible que nous devions proposer une alternative hybride (présentiel & virtuel) ou annuler l'événement à brève échéance. Si le nombre de personnes sur place doit être limité, les personnes inscrites en premier auront la priorité. Nous vous tiendrons régulièrement informé·e·s de l'organisation. Nous vous remercions de votre compréhension.

**Photo de couverture**

Action en faveur d'un cas individuel.  
© Amnesty International Pays-Bas

**OUVERTURES**

- 4 **Éditorial**
- 5 **Good News**
- 6 **En image**
- 7 **En bref**
- 9 **Opinion**  
Une avancée modeste après vingt ans

**POINT FORT**

60 ans d'Amnesty International :  
la justice au cœur



Pour le sixtième anniversaire d'Amnesty International, nous retraçons le parcours et l'évolution de l'organisation, dont l'énergie et l'ardeur ne tarissent pas.

- 12 **Comment tout a commencé...**  
Amnesty International s'engage depuis soixante ans pour la justice et l'égalité. L'organisation a su évoluer avec son temps et s'apprête à relever de nouveaux défis.
- 14 **Amnesty aux quatre coins du monde**  
Une carte du monde explore le travail et les principaux objectifs de l'organisation. Une chronologie revient sur les moments forts.
- 16 **Sur le terrain**  
L'une est active au Nigeria, l'autre gravite en Europe de l'Est. Un chercheur et une chercheuse pour Amnesty International racontent leur métier, entre espoir et risques.
- 18 **Un combat pour la justice en images**
- 20 **L'ex-détenu qui refuse de fléchir**  
Immergé dans l'injustice et la violence, Yves Makwambala n'a jamais abandonné. Portrait.

- 22 **60 ans, 6 victoires**  
L'engagement militant reste la clé du changement. Retour sur de belles victoires des droits humains.
- 24 **Petites actions, grands effets**  
Deux militant-e-s d'Amnesty Suisse, de générations et d'univers différents, racontent leurs motivations et visions.

**ÉCLAIRAGES**

- 26 **Mexique**  
**Journalistes: morts en série**  
Le décompte de journalistes assassiné-e-s ne cesse de s'alourdir. Le confinement n'a pas ralenti le rythme de ces crimes, dont 92 % restent impunis.
- 29 **PortrAlt**  
**Franz Böhm, la jeunesse ambitieuse**
- 30 **Interview culturelle**  
**Les rouges de la radicalisation**
- 31 **BD**  
Par Olivia Zufferey

**ÉCHOS**

- 32 **Couvertures**  
**Istanbul face à son futur**  
**Sortir de la violence**  
**Une vague féministe**
- 33 **Couvertures**  
**La poigne levée**  
**Nos représentations bousculées**
- 34 **Espace fiction**  
**Édith**

**AGIR**

- 37 **Un jubilé qui invite à se mobiliser**
- 38 **Première: De la cuisine au Parlement**
- 39 **Coupe du monde 2022: la FIFA se doit d'agir**

**Impressum:** AMNESTY, le magazine des droits humains paraît tous les trois mois. N°105, juin 2021. AMNESTY est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, AMNESTY est amené à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage épicène: plus d'informations sur [www.amnesty.ch/epicene](http://www.amnesty.ch/epicene) **Éditeur:** Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél. 031 307 22 22, fax: 031 307 22 33, e-mail: [info@amnesty.ch](mailto:info@amnesty.ch) **Rédaction:** AMNESTY, Rue de Varembe 1, 1202 Genève, tél. 021 310 39 40, fax 021 310 39 48, e-mail: [info@amnesty.ch](mailto:info@amnesty.ch) **Administration:** Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci! **Rédactrice en chef:** Nadia Boehlen **Journaliste:** Émilie Mathys **Journaliste stagiaire:** Olalla Pineiro Trigo **Rédaction:** Carole Scheidegger, Manuela Reimann Graf, Diego Calmard **Corrections:** Barbara Pagés, Marga Voelkle **Ont également participé à ce numéro:** Anaid Lindemann, Aurélie Kohler, Charlotte Fama, Déo Negamiyimana, Fanny Scuderi **Diffusion:** membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Le magazine AMNESTY est disponible en ligne:** [issuu.com/magazineamnestysuisse](http://issuu.com/magazineamnestysuisse) **Conception graphique:** [www.muellerluetolf.ch](http://www.muellerluetolf.ch) **Mise en page:** Atoll «îlots graphiques» Catherine Gavin **Impression:** Stämpfli, Berne **Tirage:** 34 500 exemplaires.



© Simon Opladen



© Amnesty Suisse

Devant nous se tient une jeune femme frêle et menue, qui semble pourtant habitée d'une force mystérieuse : dans son film *For Sama*,

Waad al-Kateab a documenté la survie dans une ville d'Alep dévastée par la guerre. Sa fille, Sama, voit le jour sous les bombes ; son mari chirurgien se bat pour sauver des vies, elle filme. La réalisatrice syrienne reconnaît que le soutien d'Amnesty International lui a donné la force de tenir le coup.

Des rencontres comme celle-ci nous prouvent que notre travail porte ses fruits. Derrière les écrans de nos ordinateurs, bien en sécurité dans notre Suisse prospère, nous sommes la plupart du temps à bonne distance des lieux où se perpètrent quotidiennement les pires exactions contre les droits humains. Alors que partout dans le monde, nombre de nos militant·e·s, collaborateurs et collaboratrices risquent leur liberté, et parfois leur vie, pour défendre ces droits. Mais, quel que soit le lieu où nous nous trouvons, nous pouvons faire beaucoup pour aider à ce que les choses changent, ici comme là-bas. Que ce soit par des campagnes, des actions ou des collectes de fonds.

« Spreading Hope since 1961 » (« Nous semons l'espoir depuis 1961 », en français) – nous continuerons à être fidèles au slogan de notre soixantième anniversaire. Nous voulons redonner espoir aux personnes harcelées et persécutées, injustement emprisonnées, forcées de fuir leur pays ou victimes de discriminations. Nous voulons contribuer à ce que les responsables soient forcé·e·s de rendre des comptes. Nous voulons montrer que les droits humains sont valables pour toutes et tous.

Alexandra Karle, directrice d'Amnesty Suisse  
et Stefanie Rinaldi, présidente du Comité  
exécutif d'Amnesty Suisse

# GOO

## Militantes LGBTIQ+ blanchies

**POLOGNE** – Acquittées : c'est le verdict prononcé lors du procès d'Elżbieta, Anna et Joanna. Ces trois militantes des droits humains polonaises étaient poursuivies pour « offense à des croyances religieuses », au nom de l'article 196 du Code pénal. Elles risquaient jusqu'à deux ans d'emprisonnement pour avoir créé des affiches représentant la Vierge Marie avec une auréole aux couleurs de l'arc-en-ciel, symbole du drapeau LGBTIQ+. Catrinel Motoc, responsable du travail de campagne au sein du Bureau régional d'Amnesty International pour l'Europe, estime que « les poursuites absurdes et infondées qui ont été engagées illustrent bien et perpétuent malheureusement le schéma de harcèlement et d'intimidation des militant·e·s des droits humains en Pologne ». Toutefois, les autorités font appel de la décision. Les trois activistes risquent jusqu'à deux ans de prison.



© Grzegorz Zukowski

Des manifestations à Varsovie, la capitale de la Pologne, dénoncent l'homophobie.

## Pardon demandé aux Mayas

**MEXIQUE** – Le 3 mai entrera dans l'histoire maya : le gouvernement mexicain a officiellement présenté ses excuses au peuple autochtone pour la discrimination, les violences et les massacres perpétrés depuis la période de la colonisation espagnole. Une première au Mexique. « Nous présentons nos excuses au peuple maya pour les terribles abus commis par des individus et des pouvoirs nationaux et étrangers pendant la Conquête, les trois siècles de

domination coloniale et les deux siècles de Mexique indépendant », a déclaré le Président Andrés Manuel López Obrador. Celui-ci a aussi reconnu la discrimination et le racisme qui sévissent encore. Si le geste a une portée historique, il faut toutefois souligner qu'il n'est pas exempt d'opportunisme politique. En effet, López Obrador ne compte pas renoncer à son projet « Train Maya », une ligne ferroviaire touristique de plus de 1500 km hautement décriée au sein des communautés locales.

# D N E W S

## Une réglementation anti-torture

**EUROPE** – Les biens susceptibles d'être utilisés dans le cadre de la peine de mort, de la torture et des traitements inhumains sont désormais contrôlés. L'exécutif du Conseil de l'Europe s'engage pour les droits humains, en adoptant une Recommandation qui offre aux États membres un cadre de réglementation commercial. Parmi les dispositions : une interdiction du commerce d'armes abusives (matraques à aiguillons, dispositifs à impulsion électrique portatifs...), des contrôles stricts d'outils utilisés par les forces de l'ordre risquant d'être détournés dans le but d'infliger des mauvais traitements (gaz poivre et lacrymogène, armes à impulsion électrique...) et une régulation de produits pharmaceutiques utilisés lors d'exécutions par injection létale. Amnesty International et l'Omega Research

Foundation, une organisation anglaise de prévention de la torture, ont collaboré avec des États et des organisations régionales dans la mise en place de ce mécanisme judiciaire. « Il n'est pas possible d'éradiquer la torture sans mettre un terme au commerce des équipements utilisés pour l'infliger. Cette Recommandation signale clairement aux gouvernements que le commerce de certains équipements de maintien de l'ordre a pour condition le respect des droits humains », considère Nils Muižnieks, directeur régional pour l'Europe à Amnesty International.

## Abolition de la peine de mort

**ÉTATS-UNIS** – La Virginie devient le premier État du Sud à abolir la peine de mort. Une avancée capitale alors qu'il possède le triste record américain d'exécutions, avec un nombre de cas s'élevant à 1391 depuis 1608.

Le directeur exécutif du Centre d'information sur la peine de mort, Robert Dunham, déclare que cette décision est « un point historique dans les relations raciales aux États-Unis », notamment pour un État qui reste « profondément enraciné dans l'esclavage, les lynchages et les lois ségrégationnistes ». En effet, la majorité des personnes exécutées étaient Noires. Aux États-Unis, cette pratique reste toutefois en vigueur dans 28 des 50 États, même si nombre d'entre eux ont décrété des moratoires ou ne pratiquent plus d'exécutions depuis plusieurs années. Joe Biden a annoncé vouloir travailler durant son mandat à l'abolition de la peine capitale au niveau fédéral.

## Un pas vers le mariage pour tou-te-s

**JAPON** – Un pas de plus vers l'égalité est franchi pour la communauté LGBTIQ+. Pour

la première fois au Japon, un tribunal de district a statué en mars que la non-reconnaissance par le gouvernement du mariage entre personnes de même sexe est contraire à la Constitution. Si Suki Chung, coordonnatrice régionale de campagne pour Amnesty International, se réjouit de cette avancée, elle ne manque pas d'épingler les retards du pays en la matière : « Le Japon est à la traîne s'agissant de remplir ses obligations de respecter et de protéger les droits fondamentaux des LGBTIQ+. Le gouvernement doit entreprendre un examen approfondi de toutes les lois, politiques et pratiques concernées afin d'éradiquer la discrimination. » Une décision résultant d'une action judiciaire intentée par trois couples homosexuels à Hokkaido, qui réclamaient des indemnités financières pour les préjudices psychologiques liés au fait de ne pas pouvoir se marier.



## Génocide des Yézidi-e-s reconnu

**IRAK** – L'Irak cherche à rendre justice aux survivantes de l'État islamique. En mars dernier, le Parlement a reconnu les violences du groupe terroriste vis-à-vis des femmes yézidiennes comme « crimes contre l'humanité ». En effet, d'après le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ce sont plus de 6000 femmes et jeunes filles yézidiennes qui auraient été enlevées par Daech depuis 2014 afin d'être torturées, violées et réduites à l'esclavage durant des mois, voire des années. La nouvelle loi votée prévoit des compensations financières mensuelles ainsi que des parcelles de terrain pour les victimes, tout en s'accompagnant d'un programme de réinsertion. Une décision qui a déjà fait réagir, notamment la prix Nobel de la paix 2018, Nadia Murad. Cette ancienne victime yézidienne considère que cette reconnaissance est un « pas important et décisif », même s'il faudra encore s'atteler à la mise en œuvre de la loi. Au total, plus de 2800 enfants et femmes sont encore tenu-e-s en captivité par Daech, estime Nadia Murad.

**Des réfugié-e-s yézidi-e-s** atteignent le Kurdistan irakien, après avoir fui les massacres de l'État islamique aux Monts Sinjar.



© KEYSTONE / AP photo / Fernando Vergara

**COLOMBIE** – Un manifestant anti-gouvernement renvoie une grenade lacrymogène à la police lors d'affrontements à Bogotá, mercredi 5 mai 2021. Les manifestations ont commencé à la fin du mois d'avril à la suite d'une proposition de réforme fiscale prévoyant une augmentation des taxes sur les services publics et une hausse des impôts pour une grande partie de la classe moyenne. La contestation se poursuit malgré le retrait du plan fiscal par le président Iván Duque, le dimanche 2 mai. D'une ampleur et d'une violence inégalées (de nombreuses vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montrent des groupes civils armés tirant sur des manifestant-e-s, ainsi que des violences policières), les protestations ont déjà fait une trentaine de mort-e-s.

## Sanctionner l'impunité

**RDC** – Plus de 50 organisations de la société civile congolaise et internationale, dont Amnesty International, ont demandé fin avril au président de la République démocratique du Congo (RDC) de s'engager à poursuivre en justice les responsables des crimes restés impunis. Depuis les années 90, plusieurs graves violations des droits humains ont frappé la RDC dans le cadre de conflits armés. Félix Tshisekedi s'était engagé au début de son mandat à rétablir la justice et l'État de droit. Une promesse jusqu'à présent non tenue. « Le président Tshisekedi devrait maintenant passer de la parole aux actes et adopter une stratégie visant à remédier à l'absence choquante de justice et aux conséquences de l'impunité », a déclaré le docteur congolais Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018. La coalition d'ONG exhorte les autorités à instaurer un mécanisme judiciaire international pour enquêter et poursuivre les responsables congolais et étrangers de graves crimes commis en RDC, à créer un programme de réparation pour les victimes et leurs familles et à mettre en place un mécanisme d'assainissement pour

destituer provisoirement de leurs fonctions les agents des forces de l'ordre et de l'exécutif soupçonnés d'avoir participé à de graves violations des droits humains.

## La peine de mort recule

**JUSTICE** – Les exécutions sont sur le déclin en 2020, révèle Amnesty International dans son rapport annuel sur la peine de mort. La crise sanitaire n'a toutefois pas empêché 18 États de procéder à la peine capitale. Parmi ces

derniers, la Chine, avec plus de 1000 exécutions estimées (le nombre exact est tenu au secret d'État), suivie de l'Iran, l'Égypte, l'Irak et l'Arabie saoudite. Hormis en Chine, plus de 483 personnes ont été exécutées dans le monde. Plusieurs bonnes nouvelles sont aussi à signaler : d'après Amnesty International, aucune exécution n'a eu lieu cette année au Japon, au Pakistan, au Bélarus, à Singapour, au Soudan et à Bahreïn, alors que tous ces pays avaient

procédé à des exécutions dans les deux années précédentes. Plusieurs États ont enfin aboli la peine capitale, comme le Tchad, le Malawi et les États américains du Colorado et de la Virginie. La Barbade, quant à elle, a instauré des réformes afin d'abroger l'imposition automatique de la peine de mort.

## Séparation des familles ouïghoures

**CHINE** – Des mères et des pères ouïghour-e-s, aujourd'hui exilé-e-s aux quatre coins du monde, ont témoigné publiquement de leur

## Les dessous du gaz lacrymogène

**NOMINATION** – « Tear Gas : An Investigation » a valu à Amnesty International un Webby Award, un prix international récompensant un article web de haute qualité journalistique. Cette enquête multimédia se focalise sur le gaz lacrymogène, une substance fréquemment utilisée pour disperser les activistes lors de manifestations. Alors qu'il est présenté comme une alternative douce aux armes à feu, le travail de l'organisation a permis de démontrer son utilisation souvent excessive et parfois dangereuse par les forces de l'ordre. Une animation détaille les composants du gaz, une carte interactive enrichie de vidéos rend compte des abus de la police, tandis que des spécialistes éclairent sur les dangers que cette substance peut représenter pour notre santé.



© Yung Chi Wai / Derek / Shutterstock

La police tire du gaz lacrymogène sur les manifestant-e-s, à Hong Kong.



© Pierre Crom / Getty Images 2020

Des activistes dénoncent la répression de la communauté ouïghoure, comme à la Haye, aux Pays-Bas.

déchirement familial. Ces parents ont confié lors d'entretiens avec Amnesty International avoir été isolés de leurs enfants, dont certains sont en bas âge. Ces familles ont fui le territoire du Xinjiang en raison de la répression qui frappe leur communauté depuis plusieurs années, mais qui s'est intensifiée à partir de 2017. Alors qu'elles ont confié leurs enfants à des proches sur place, plusieurs de ces personnes ont été embarquées et les enfants placés dans des camps pour « orphelin-e-s ». Les enfants ont l'interdiction de quitter la Chine et les familles n'osent pas y retourner, par crainte d'être enfermées dans un camp de redressement, où sévissent torture et endoctrinement politique.

## REGARD DÉCALÉ DIVERTIR PAR LE RIRE

Abus de travail listés sur fond de rap, imitations des menaces de leur patronne, conseils chorégraphiés pour supporter les mauvais traitements : des travailleuses domestiques migrantes des pays du Golfe dénoncent en vidéo sur *TikTok* l'exploitation qu'elles subissent de la part de leurs employeurs. Cette plateforme internationale de partage de vidéos prisée par les jeunes est plutôt destinée à des tutoriels bricolage et des farces en tout genre qu'à de contenus engagés. Dans la majorité des pays du Golfe, le cadre de travail est encore régi par la « Kafala ». Ce système juridique rétrograde attribue les pleins pouvoirs aux patron-ne-s, qui peuvent entraver l'autonomie de leurs employé-e-s en leur interdisant de voyager, de changer d'emploi ou d'utiliser leur téléphone portable. Si les vidéos mobilisent l'humour, la situation, elle ne prête pas à rire.

OPT

# AMNESTY-BOUTIQUE

Nos produits sont fabriqués de manière durable et éthique.

**PLUS DE PRODUITS DURABLES ET ÉQUITABLES SUR SHOP.AMNESTY.CH**



## TASSE À ESPRESSO

Faïence émaillée blanche, avec bord et logo Amnesty noirs.  
Hauteur 7,5 cm, contenance 10 cl. Carton de 3 pièces.  
Provenance : Pologne.

Art. 2300.046 / Fr. 30.–

## COUTEAU DE POCHE VICTORINOX

### Huntsman Lite

Avec 21 fonctions

Art. 2300.037.H / Fr. 63.–



### Sportsman

Avec 13 fonctions

Art. 2300.037.S / Fr. 19.–



## SAC DE NATATION « WICKELFISCH »

Notre sac de natation garde vos affaires au sec pendant vos baignades en rivière.

Art. 2200.082.F / Fr. 35.–



## GOURDE SIGG BLEU AQUA

Gourde SIGG classique en aluminium (0,6 litre).  
Laque bleu turquoise mate, avec surface antidérapante.

Art. 2300.021.A / Fr. 25.–

Autres couleurs disponibles sur [shop.amnesty.ch](http://shop.amnesty.ch)



## JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS

Quantité	Nom de l'article	Taille	Art. N°	Prix

Nom: \_\_\_\_\_ Rue: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_ E-mail: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Numéro de membre / client (si connu): \_\_\_\_\_

Envoyez vos commandes à Amnesty International, case postale, 3001 Berne ou commandez sur notre boutique en ligne: [shop.amnesty.ch](http://shop.amnesty.ch)

# UNE AVANCÉE MODESTE APRÈS VINGT ANS

© Marco Cala / Shutterstock



La crise du COVID-19 a mis en lumière la nécessité de créer une **Institution nationale des droits humains** en Suisse.

Cela aura mis du temps. Après des années d'atermoiements, et malgré la réticence initiale du Conseil fédéral, il semble enfin que les choses avancent dans le dossier de la création d'une Institution nationale des droits humains (INDH). En 1993 déjà, l'Assemblée générale de l'ONU enjoignait à tous les États de mettre en place de telles institutions nationales. Celles-ci formulent des recommandations pour les gouvernements et les parlements nationaux, tout en les

appuyant dans la mise en œuvre de conventions internationales. Plus d'une centaine d'États s'en sont dotés, mais la Suisse n'en possède toujours pas. L'Institut allemand des droits humains (DIMR), par exemple, existe depuis vingt ans. Dans différents domaines, qui vont de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées à la prévention et à la lutte contre les violences domestiques, le DIMR agit comme une « triple passerelle » entre la société civile et l'État, la science et la pratique, les sphères nationale et internationale.

En 2019, le gouvernement suisse a fini par soumettre au Parlement un projet de loi à la sauce helvétique, qui ne pêche donc pas par excès d'ambition. Deux ans plus tard, lors de la session d'été, le Conseil d'État a enfin l'occasion d'en approuver les grandes lignes.

L'irruption du COVID-19 a mis provisoirement à l'arrêt les travaux parlementaires sur l'INDH. Cet événement, d'abord perçu comme la cause d'un retard supplémentaire, a révélé a posteriori combien nous avons besoin d'une telle institution. La pandémie et les mesures prises pour la combattre ont jeté une lumière crue sur la fragilité de la protection dont bénéficient les droits humains. Elles ont montré que, même en Suisse, nos droits fondamentaux et l'édifice juridique conçu pour

les garantir peuvent être remis en question d'un jour à l'autre. La crise sanitaire a frappé plus durement les personnes vulnérables et mis en évidence des discriminations et des inégalités structurelles. Elle nous commande également d'en faire plus contre la violence envers les femmes et les violences domestiques.

Disposer d'une INDH forte, indépendante et dont le financement est assuré à long terme constituerait un atout de taille, car son expertise pourrait éclairer le débat public sur une multitude de thèmes, qu'il s'agisse de la limitation du droit à l'autodétermination et à la sphère privée de la population âgée, de la limitation de la liberté d'expression et de réunion, ou du droit à la santé pour le personnel soignant et les personnes vulnérables. On peut certes penser que la montagne a accouché d'une souris, notamment au vu des ressources allouées à l'INDH, mais l'adoption de la présente loi n'en constitue pas moins un progrès. C'est le signe que le Parlement suisse saisit l'importance pour une société de protéger et de promouvoir les droits humains, en particulier en temps de crise, et qu'il réalise que sur le plan des institutions, notre Suisse, si fière de son « statut d'exception », peut parfois profiter des expériences faites chez ses voisins. |

Michael Ineichen,  
responsable du plaidoyer, Amnesty Suisse



# 60 ANS D'AMNESTY INTERNATIONAL: LA JUSTICE AU CŒUR



60 ans de mobilisation, 60 ans d'espoir, 60 ans de victoires. À l'occasion de l'anniversaire d'Amnesty International, nous revenons dans ce dossier sur le parcours de l'organisation sexagénaire, certes, mais dont l'énergie et l'ardeur dans le combat pour les droits humains ne tarissent pas. Découvrez (ou redécouvrez) sa genèse, l'évolution de ses engagements au fil des décennies, les visages derrière les rapports Amnesty, ou encore les motivations qui animent jour après jour ses militant-e-s. Car une chose est certaine: le combat pour les droits humains ne connaît jamais de repos.



# Comment tout a commencé...

Amnesty International s'engage depuis soixante ans pour un monde plus humain. Au fil des ans, l'organisation a su évoluer et est prête à relever les défis qui l'attendent. Par Carole Scheidegger

**A**nnée 1961: dans un café de Lisbonne, deux étudiants trinquent à la liberté. Le geste est risqué, car le pays est sous la coupe de la dictature militaire; ils seront effectivement condamnés à plusieurs années de prison. Lorsque l'avocat britannique Peter Benenson apprend le sort réservé aux deux Portugais, il refuse de rester les bras croisés. Le 28 mai 1961, il publie dans *The Observer* un article intitulé «The Forgotten Prisoners». Il alerte l'opinion du monde entier sur le destin des prisonniers et prisonnières politiques et appelle le public à écrire aux gouvernements pour demander leur libération. Son cri éveille un immense écho. Trente journaux impriment son «Appeal for Amnesty», plus d'un millier de personnes offrent immédiatement leur soutien.

Amnesty International était née, fondée sur l'idée qu'en s'unissant, des gens comme vous et moi pouvaient changer le monde. Aujourd'hui, l'organisation compte dix millions de membres dans le monde entier.

Beaucoup de choses ont été accomplies durant ces soixante années. Des dizaines de milliers de personnes emprisonnées en raison de leurs convictions ou de leur mode de vie ont retrouvé la liberté. Plusieurs dizaines de pays ont aboli la peine de mort. Des criminels réputés intouchables ont dû répondre de leurs actes devant la justice. Des lois ont été modifiées, des vies sauvées.

**D'importants développements** | Année après année, le visage d'Amnesty International s'est lui aussi transformé: à ses débuts, ses membres s'engageaient surtout pour les personnes incarcérées en raison de leurs opinions, qui payaient de leur liberté le fait de s'être exprimées en leur âme et conscience. En 1963, le premier prisonnier d'opinion, l'archevêque ukrainien Josyf Slipyi, était amnistié en Sibérie grâce à Amnesty International.

L'organisation s'est ensuite engagée contre la peine de mort, la torture et les disparitions forcées. Dans les années 1970, une nouvelle forme d'action est apparue, l'Urgent Action (action urgente), qui existe encore aujourd'hui. Dorénavant, dès qu'Amnesty a connaissance d'arrestations arbitraires, de menaces de mort, de disparitions forcées, d'actes de torture ou d'exécutions imminentes, elle lance une action urgente pour faire pression sur les responsables. D'innombrables personnes ont ainsi pu être sauvées, de la Chine au Chili, en passant par la Syrie et le Zimbabwe. Amnesty s'est vu décerner le prix Nobel de la paix en 1977 pour les services qu'elle a rendus à la cause des droits humains.

À ses débuts, Amnesty était une organisation d'aide aux personnes emprisonnées; elle s'est ensuite engagée pour les droits humains civils et politiques, puis sociaux, culturels et économiques. De nos jours, elle lutte notamment pour les droits des femmes, le respect des droits humains dans la sphère économique, les droits des réfugié·e·s, la justice climatique et, depuis le déclenchement de la pandémie, pour l'accès équitable aux vaccins et aux médicaments.

L'élargissement de son champ d'action ne s'est pas fait sans heurts. En 1977, l'adoption d'une position contre la peine de mort, que seuls seize États avaient alors abolie, a conduit à la démission de plusieurs membres. Ces débats sont bienvenus, car l'organisation se conçoit comme un mouvement démocratique et fait une large place à l'autodétermination. Certain·e·s estiment qu'avec le temps, Amnesty a perdu de son mordant. D'autres, que les causes qu'elle défend sont devenues trop nombreuses.



Des activistes d'Amnesty Royaume-Uni manifestent contre les violences et les disparitions forcées commises sous la dictature de Pinochet.

© Amnesty International

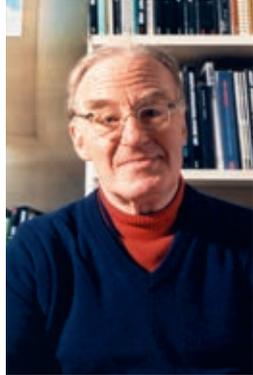
**Mutations historiques** | Amnesty International a été fondée en pleine guerre froide, à une époque où les colonies luttèrent pour leur indépendance. Les droits humains étaient devenus un enjeu de pouvoir entre les grandes puissances. La neutralité d'Amnesty était une condition sine qua non pour inspirer confiance. Après la chute du mur de Berlin en 1989 et l'effondrement de l'Union soviétique, le contexte international s'est radicalement transformé et de nouveaux défis ont surgi. Puis, les attentats du 11 septembre et la « guerre contre le terrorisme » ont une fois encore rebattu les cartes. La mondialisation et le pouvoir accumulé par les multinationales ont amené Amnesty à se préoccuper de nouvelles thématiques, tout comme l'essor du numérique et les atrocités perpétrées par des groupes armés non gouvernementaux.

La structure de l'organisation a elle aussi évolué. Alors que pendant longtemps le siège d'Amnesty était basé exclusivement à Londres, elle a ouvert ces dernières décennies des bureaux régionaux dans des villes d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Europe de l'Est et d'Europe centrale, d'Amérique latine et du Moyen-Orient. Ces bureaux régionaux sont des plaques tournantes indispensables pour les enquêtes, les campagnes et la communication. Ils appuient le travail des sections déjà actives au niveau national dans plus de septante pays.

**Parée pour l'avenir** | Le temps a passé, mais nous continuons malheureusement à déplorer des atteintes aux droits humains. Amnesty veut être en mesure de poursuivre son engagement de manière efficace selon les axes d'une nouvelle stratégie établie pour les huit ans à venir. La politique de la Section suisse répond à un impératif qui s'exprime en ces termes : « Ensemble pour un monde juste ! Avec d'autres, nous nous engageons dans la durée, avec courage et crédibilité, pour que les droits humains soient respectés, protégés et réalisés dans le monde et en Suisse. »

À l'échelle mondiale, l'accent est mis sur les thématiques « Liberté d'expression et place de la société civile » et « Égalité et non-discrimination ». Une partie de nos ressources reste affectée à nos chevaux de bataille historiques, tels que la lutte contre la peine de mort ou l'accès à la justice dans les conflits internationaux, auxquels s'ajoutent des thématiques plus récentes comme les nouvelles technologies et le changement climatique.

En 1961, Peter Benenson a été si ébranlé par le destin de deux êtres humains qu'il s'est lancé dans l'action. Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International depuis mars dernier, s'est elle aussi toujours engagée dans sa carrière pour défendre des cas individuels. En tant que rapporteuse spéciale de l'ONU, elle a par exemple investigué sur l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi.



L'avocat britannique **Peter Benenson** est le fondateur du mouvement.



**Agnès Callamard** a pris la tête d'Amnesty International en mars 2021.

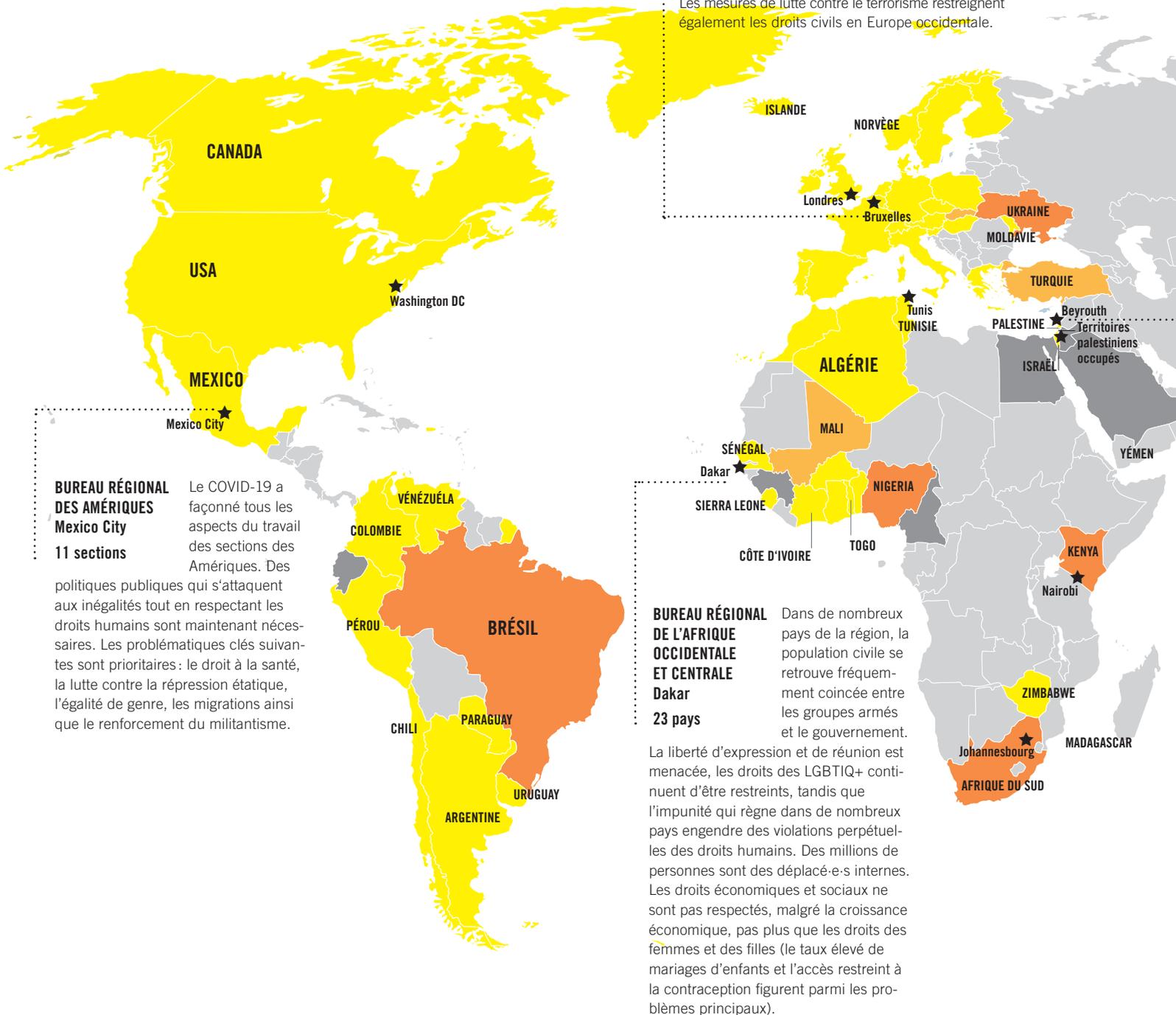
Les menaces qu'elle a reçues ne l'ont pas détournée de son objectif. « J'ai enquêté sur ce cas, non parce qu'il aurait été plus important qu'un autre, mais parce qu'il permet de tirer beaucoup de leçons de portée générale. » La nouvelle secrétaire générale d'Amnesty souligne que le monde se trouve à un tournant : « Dans tout ce que nous entreprenons, nous devons penser à demain. Ce que nous faisons ou ne faisons pas aujourd'hui a des répercussions pour les générations futures. Nous ne devons jamais l'oublier. » |

## Amnesty en Suisse

Trois ans après la fondation du mouvement international, un groupe Amnesty voyait le jour en Suisse, plus précisément à Genève. Ses quatre premiers membres étaient issus des milieux internationaux de la ville onusienne. Le groupe genevois organisa sa première Assemblée générale le 3 octobre 1967. Dès ce moment-là, il prit le nom de « Section suisse ». En 1969, trois personnes décidèrent de créer un groupe Amnesty en Suisse alémanique, sans savoir qu'il en existait déjà un à Genève. Lorsqu'elles s'en rendirent compte, les deux groupes fusionnèrent et tinrent une Assemblée générale commune le 25 octobre 1970 à Zurich. Aujourd'hui, la Section suisse comprend 130 000 sympathisant-e-s et 1500 militant-e-s engagé-e-s au sein de 66 groupes. Près de 110 000 heures de travail bénévole ont été effectuées en faveur d'Amnesty en 2020. Les salarié-e-s du secrétariat œuvrent sur quatre sites différents : outre le siège à Berne, il existe des bureaux à Genève, Zurich et Lugano. Un comité bénévole chapeaute la section.

## AMNESTY AUX QUATRE COINS DU MONDE

Différents bureaux régionaux nous font part des défis actuels, renforcés par la crise sanitaire.



**SECTIONS** Organismes officiellement constitués, dont les statuts ont été approuvés par le Conseil d'administration international, qui accomplissent le travail d'Amnesty International dans un pays, un État, un territoire ou une région donnée.

**STRUCTURES** Comprenant au moins un conseil d'administration et des bénévoles, elles coordonnent les activités liées aux droits humains et renforcent la présence nationale ou régionale d'Amnesty. Une structure travaille dans le but de devenir une section.

**BUREAUX NATIONAUX** Établis dans des lieux stratégiques et supervisés par le Secréariat international, ils mènent des actions en faveur des droits humains au nom du mouvement.

**BUREAUX RÉGIONAUX DU MOYEN ORIENT ET DE L'AFRIQUE DU NORD**  
Beyrouth, Tunis, Jérusalem-Est et Londres

20 pays

Les défenseur-e-s des droits humains continuent de payer un prix élevé pour leur travail. Dans plusieurs pays, les forces de sécurité ont souvent recours à une force illégale et excessive.

Dans la région entière, les autorités utilisent des lois pénales disproportionnées pour restreindre la liberté d'expression. Les critiques et les militant-e-s pacifiques sont intimidé-e-s et réduit-e-s au silence, tandis que les sites web et les médias sociaux sont bloqués.



**BUREAU RÉGIONAL D'ASIE & DU PACIFIQUE**  
Bangkok, Hong Kong  
6 sections

Le plus grand défi actuel est le coup d'État militaire au Myanmar et ses consé-

quences dévastatrices sur les droits humains. Outre l'emprisonnement de milliers de personnes et le meurtre de centaines d'autres, il existe un risque accru de catastrophe humanitaire avec un impact pour l'intégralité de la région. Les coupures d'Internet entravent également la capacité de documenter les abus.

■ **PAYS** Ils ne possèdent pas de section, mais comptent un nombre élevé de membres au niveau international.

★ **BUREAUX RÉGIONAUX** Ils permettent de répondre aux préoccupations en matière de droits humains et de mener des projets au niveau local. Ils sont légalement contrôlés par le Secrétariat international ou affiliés à celui-ci.

Le **Secrétariat international** est supervisé par le Conseil exécutif international. Il représente le mouvement, coordonne et dirige le travail mondial, élabore la stratégie, les politiques et les normes mondiales, et protège le nom et le logo d'Amnesty International.

## 60 ANS D'AMNESTY INTERNATIONAL CHRONOLOGIE

### 1961 FONDATION D'AMNESTY INTERNATIONAL

28 mai 1961 : L'avocat britannique Peter Benenson invite les lecteurs et lectrices de *The Observer* à écrire des lettres d'appel pour faire pression sur les gouvernements afin qu'ils libèrent les prisonniers ou prisonnières politiques. Cette date marque la naissance d'Amnesty International.

### 1964 RECONNAISSANCE D'UN STATUT CONSULTATIF À L'ONU

### 1964 DÉBUT DES ACTIVITÉS EN SUISSE

En 1964, le premier groupe d'Amnesty International voit le jour à Genève.

### 1970 NAISSANCE DE LA SECTION SUISSE

### 1977 OBTENTION DU PRIX NOBEL DE LA PAIX

### 1978 OBTENTION DU PRIX DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

### 2001 SPECTRE GLOBAL

Adoption d'une vision et d'une mission nouvelles, qui englobent désormais la défense de l'ensemble des droits humains dans le monde.

### 2002 COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI)

Après de nombreuses années de pression de la part des membres d'Amnesty, la Cour pénale internationale (CPI) est enfin créée.

### 2003 PRIX AMBASSADEUR DE LA CONSCIENCE

Depuis 2003, Amnesty International décerne le prix « Ambassadeur de la conscience ». Václav Havel a été son premier lauréat. En 2019, le prix a été décerné à Greta Thunberg et au mouvement climatique Fridays for Future.

### 2012 AU PLUS PROCHE DE L'HUMAIN

À partir de 2012, des bureaux régionaux sont instaurés sur différents continents. Le but : être au plus proche du terrain afin de mieux enquêter et documenter les violations des droits humains.

### 2013 TCA

Après 20 ans d'engagement militant, le Traité sur le commerce des armes (TCA) a été adopté en avril 2013.

### 2020 10 MILLIONS

Amnesty est désormais soutenue par 10 millions de personnes et est active dans plus de 70 pays.

## « Le risque fait partie de notre profession »

Oleg Kozlovsky, chercheur pour la Russie dans les domaines de la liberté d'expression, de rassemblement et des crimes contre les activistes.

Propos recueillis par Émilie Mathys

▷ **AMNESTY: Que signifie travailler comme chercheur pour Amnesty International?**

◁ **Oleg Kozlovsky:** Cela signifie de longues heures passées à s'informer sur l'actualité, construire un réseau de personnes qui pourraient être ou sont déjà victimes de violations des droits humains et bien sûr, écrire des rapports qui seront ensuite édités (en général, au minimum à trois reprises, par les différents départements d'Amnesty). Je me rends également fréquemment sur le terrain, que ce soit en Russie ou dans des pays voisins, lorsqu'il y a des manifestations à couvrir, par exemple.

▷ **Les gens se livrent-ils facilement?**

◁ En général, ils sont heureux de parler à des organisations de défense des droits humains, mais il nous arrive de devoir calmer leurs attentes. Les gens pensent souvent que nous allons leur fournir un avocat, par exemple, ou que nous allons les aider par rapport à leurs demandes et déclarations pour le tribunal. Nous leur expliquons alors que notre job est un peu différent: nous faisons de la recherche et documentons les violations des droits humains. De manière générale, nous ne fournissons pas d'aide directe.

▷ **Quel est l'aspect de votre travail qui vous plaît le plus?**

◁ Nous aimons tous voir des prisonniers d'opinion libérés, des auteurs de violations des droits humains poursuivis ou des lois injustes abolies. Mais ce qui me plaît aussi, c'est de pouvoir connaître tous les détails d'un cas spécifique, de voir de mes propres yeux ce qui se passe, et pas uniquement de le lire dans le journal. J'aime recueillir des informations sur le terrain avec ma caméra qui me suit partout.

▷ **Une fois le rapport publié, qu'en est-il de son impact?**

◁ C'est parfois compliqué de constater un impact « concret »,

particulièrement dans les pays peu respectueux des droits humains. Les autorités vont toujours nier s'être alignées sur nos demandes et dans les cas de libération de prisonniers, par exemple, elles vont, au contraire, déclarer que tout était organisé d'avance. J'éprouve souvent un sentiment doux-amer: certes, grâce à notre travail, un prisonnier d'opinion a pu être libéré, mais les autorités n'admettront jamais son innocence. C'est toutefois primordial pour les personnes confrontées à la justice de savoir qu'elles ne sont pas seules, qu'il y a de la solidarité et que nous leur offrons une visibilité.

▷ **Travailler comme chercheur comporte des risques. Vous arrive-t-il d'avoir peur?**

◁ Le facteur risque fait en effet partie du métier et oui, il m'arrive de ressentir de la peur. Lorsque l'on travaille dans le domaine des droits humains en Russie, on court le risque de se faire kidnapper, torturer ou battre. C'est ce qui m'est arrivé lors de mon premier voyage avec Amnesty International en 2018: je me suis fait enlever et maltraiter alors que je couvrais une manifestation en Ingouchie, dans le nord du Caucase. Je n'en connais toujours pas la raison exacte. Mais en comparaison avec d'autres activistes russes, je suis dans une situation plutôt favorable. Travailler pour Amnesty signifie faire partie d'un mouvement global, où l'on sait que les gens sont derrière nous. Les autorités connaissent et respectent notre organisation.

▷ **Vous êtes actif dans le domaine des droits humains depuis plus de 15 ans. Qu'est-ce qui a changé?**

◁ Il y a quinze ans, lorsque je participais à des manifestations, je me faisais régulièrement arrêter, mais la pire chose qui pouvait arriver était d'être détenu quelques jours ou semaines. Aujourd'hui, les activistes peuvent passer des années derrière les barreaux pour des protestations pacifiques, perdre leur travail ou se faire torturer. Beaucoup d'entre eux se voient dans l'obligation de quitter le pays. La situation a clairement empiré. La bureaucratie et les lois rendent également la vie des ONG compliquée. Mais la société civile russe a évolué: il y a 20 ans, mes amis ne comprenaient pas que je sois bénévole pour des groupes ou des organisations. Ils pensaient que j'étais payé ou que mon but était de travailler pour le Parlement. Aujourd'hui, nombre d'entre eux sont devenus eux-mêmes des activistes! Plus on avance, plus on réalise que l'on a besoin des droits humains. |

Oleg Kozlovsky est actif dans le domaine des droits humains depuis une quinzaine d'années.



# « Je fais ce métier pour rendre justice aux femmes »

Cecilia Oluwafisayo Aransiola, chercheuse au Nigeria spécialisée dans le droit des femmes.

Propos recueillis par Olalla Pineiro Trigo

▷ **AMNESTY:** Vous êtes spécialiste des violences de genre et des droits des femmes au Nigeria. Pourquoi vous intéresser à ces questions ?

◁ **Cecilia Oluwafisayo Aransiola :** J'ai grandi dans une famille respectueuse des droits des femmes, qui m'a toujours traitée comme l'égale de mon frère. Plus tard, j'ai constaté que ce n'était pas le cas de nombreuses filles. Au Nigeria, nous avons plusieurs lois qui interdisent les discriminations et les inégalités de genre, mais la réalité est différente.

Prenons l'accès à l'éducation. Des communautés avec peu de moyens financiers vont généralement scolariser les garçons, tandis que des étudiantes se font fréquemment kidnapper par Boko Haram. Les filles subissent aussi les traditions patriarcales, comme les mutilations génitales et les mariages forcés. Les violences sexuelles sont une autre problématique sociale courante à l'école, au travail ou lors d'attaques de groupes armés. Il ne suffit donc pas d'instaurer une législation, les gouvernements doivent mettre en place des programmes qui mettent véritablement fin aux discriminations. Je fais de la recherche pour insuffler un changement, mais aussi pour rendre justice à ces femmes.

▷ **Vous exercez un métier qui exige des nerfs solides...**

◁ C'est en effet un travail chargé en émotions. Je ne peux pas rester insensible face à certaines situations, spécialement lorsqu'il s'agit de victimes de viol. Ce sont des femmes ayant subi un trauma, qui vous racontent leur histoire. Je me souviens du cas d'une petite fille de 5 ans, qui m'a beaucoup affectée. Parfois, je ressens de l'impuissance. Je me questionne sur la façon de les aider plus qu'à travers un rapport. Mais il faut accepter que ce n'est pas de mon ressort. Je les guide alors vers des organisations formées à ces questions qui les accompagnent et les soutiennent dans leur reconstruction. Cela m'apaise et m'apporte une forme de paix intérieure. Pour garder un équilibre, il est aussi primordial de prendre du recul et de décrocher. Le week-end, j'essaie de passer le maximum de temps avec mes proches. La peinture me relaxe aussi beaucoup.

▷ **Quelle attitude adopter avec les personnes qui témoignent, notamment les victimes de violences ?**

◁ La méfiance est assez récurrente, au début. On questionne mon identité, mes éventuels liens avec le gouvernement. Parfois les victimes de violences ne comprennent pas pourquoi leur cas mérite l'attention et en quoi il peut faire avancer la cause. La clé est la communication. Tout d'abord, il est important de leur expliquer le fonctionnement et les motivations d'Amnesty International. Je les informe aussi de leurs droits, de l'anonymisation de leur témoignage, et de la possibilité d'arrêter l'entretien à n'importe quel moment.

Puis, il est nécessaire de les mettre à l'aise. Il faut être patiente, savoir écouter, laisser les personnes parler à leur rythme, sans leur mettre la pression. Mais aussi laisser son jugement de côté et être empathique afin de créer une relation de confiance.

▷ **En quoi votre travail est-il essentiel ?**

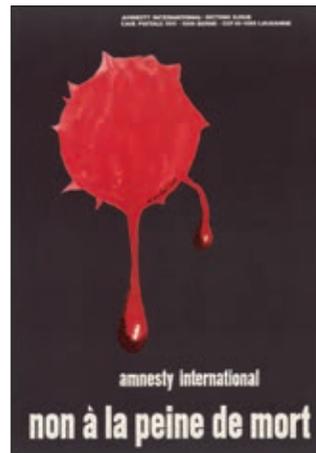
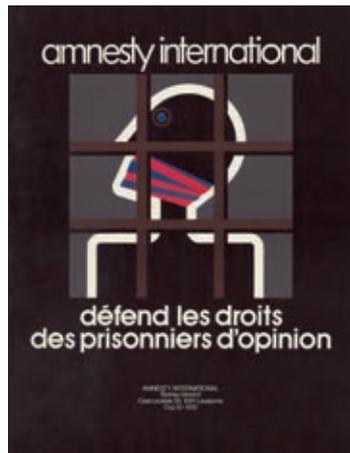
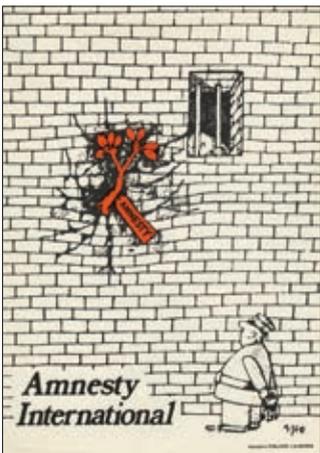
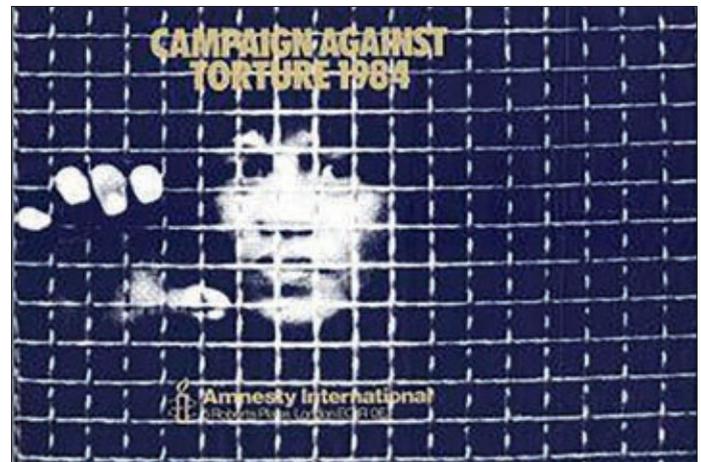
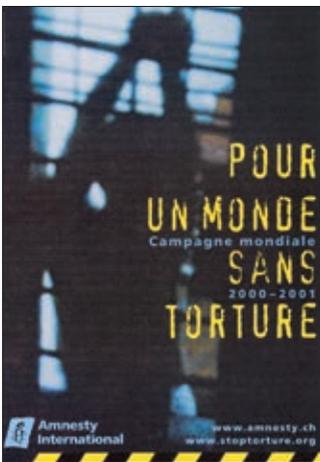
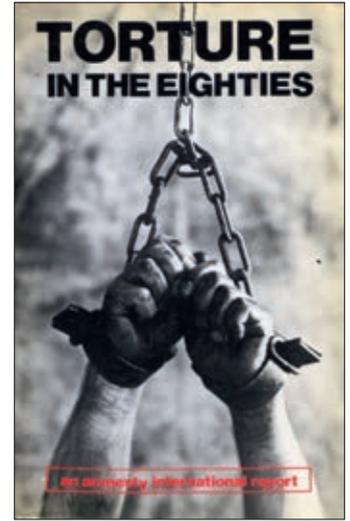
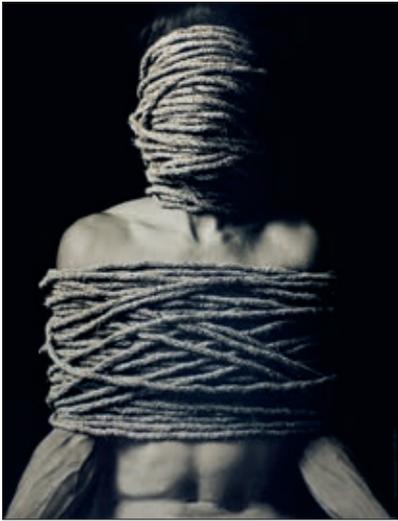
◁ Je considère qu'une injustice pour une personne est une injustice pour tous. Je me vois un peu comme un chien de garde, qui cherche à s'assurer que personne ne soit délaissé. Au Nigeria, l'impunité règne. Aller sur le terrain pour documenter les différentes injustices sociales est très important car cela donne de l'espoir. L'espoir de pouvoir changer les choses et d'obtenir réparation pour les victimes de violences et de discrimination. |

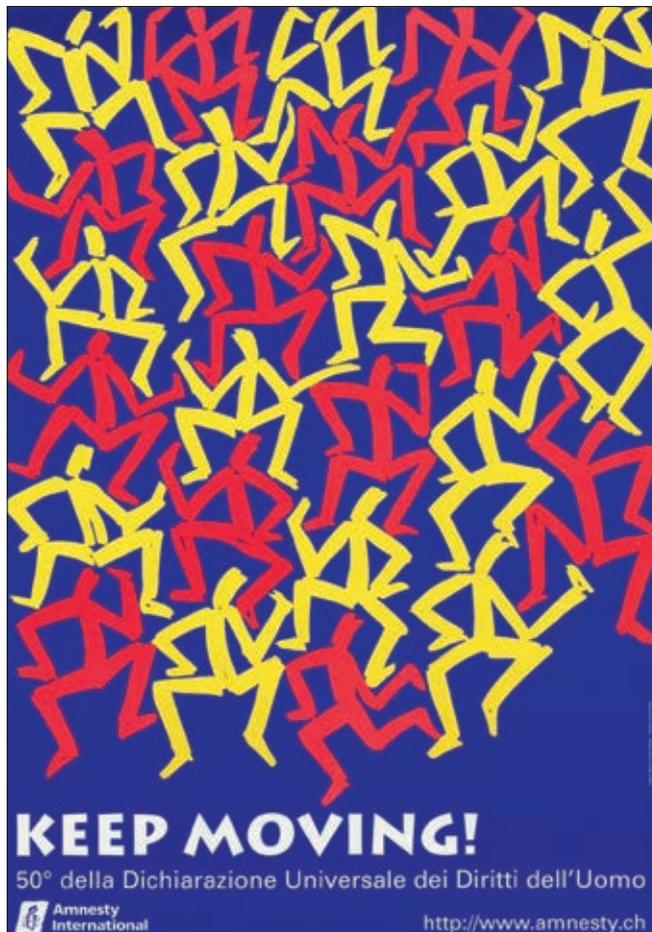
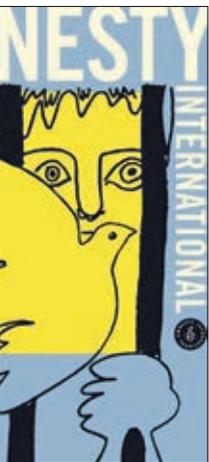
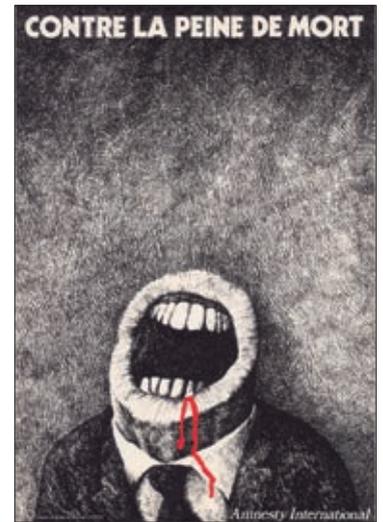
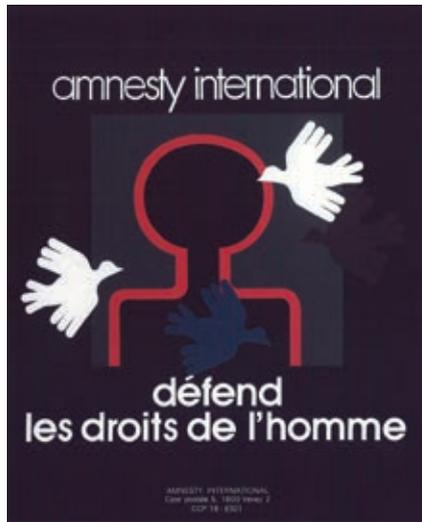
© DR



Cecilia Oluwafisayo Aransiola travaille chez Amnesty depuis deux ans.

# AMNESTY INTERNATIONAL - 1961-2021





# L'ex-détenu qui refuse de fléchir

Privé d'un procès équitable, Yves Makwambala a été incarcéré durant 18 mois en République démocratique du Congo (RDC) pour avoir lancé une plateforme démocratique. Portrait d'un homme qui s'est interdit de s'apitoyer sur son sort. Par Olalla Pineiro Trigo



Yves Makwambala vit aujourd'hui en Belgique en tant qu'exilé politique.

« Je déteste la politique ! » Le fil Twitter d'Yves Makwambala indique pourtant tout le contraire : conflits armés, collusion entre politiques et entreprises minières, brutalité policière. Ce graphiste et webmaster congolais n'a pas la langue dans sa poche. En 2015, il a été détenu un an et demi à Makala, le centre carcéral de Kinshasa, aussi connu comme l'un des plus surpeuplés du monde. Son crime ? Avoir lancé une plateforme d'action pacifiste destinée aux jeunes du pays. « Les Congolais doivent prendre conscience que l'impunité ne peut être tolérée et qu'une autre société est possible. La force du changement vient du bas », affirme le trentenaire.

Né et élevé à Kinshasa, Yves, 38 ans, vient d'un milieu aisé qui l'a envoyé dans les meilleures écoles privées du pays. « À table, c'était politique, politique, politique. Même à Noël ! » Mais c'est la voie de l'informatique qu'il décide d'emprunter, au grand dam de son père. « Il voulait que je fasse Sciences Po. Je voulais m'éloigner de ce milieu car plusieurs proches ont vécu les effets de l'exil politique. J'ai quand même participé à une réunion de parti, mais qu'est-ce que ça m'a ennuyé ! » Débrouillard et entrepreneur, il lance à 27 ans sa boîte de prestations informatiques, s'impliquant en parallèle dans des associations de promotion d'artistes locaux.

**40 jours sans procès** | Un jour, son cousin lui parle de *Filimbi*, une plateforme d'action regroupant plusieurs mouvements citoyens non violents, comme *Y'en a marre*, le *Balai Citoyen* et la *Lucha*, où milite Fred Bauma, son futur compagnon de cellule. L'objectif : inciter les jeunes de la RDC à s'engager en faveur de la justice sociale. « Il voulait que je les rejoigne et les aide à créer leur site web. J'étais dubitatif car je déteste la hiérarchie et le culte de la personnalité de certaines structures. » Mais les valeurs démocratiques et l'horizontalité du mouvement finissent par le convaincre.

Une acclimatation qui sera de courte durée. Le 15 mars 2015, les membres de *Filimbi* inaugurent leur nouvelle plateforme. À 12h, Yves lance le site web. À 15h, des militaires débarquent et l'arrêtent aux côtés de quarante autres personnes. Les activistes sont alors embarqué·e·s dans une jeep en direction des locaux de l'ANR, les services de

renseignement congolais. « Là, ils commencent à frapper certains d'entre nous, nous prennent nos identités. Ils me placent contre un mur et m'accusent d'avoir menacé de tuer le Président, que c'était à mon tour. J'ai fait mes prières. »

Yves passe quarante jours dans un cachot. Quarante jours sans procès ni visite, confiné dans un petit espace avec 35 autres « rebelles ». « On l'appelait Guantánamo. Les conditions étaient infectes, on dormait par terre, au milieu des insectes. La seule sortie quotidienne était la douche, qu'on était cent à partager. » Yves subit jusqu'à dix interrogatoires

### « C'est pour empêcher toute contestation qu'ils traquent les informaticiens, comme moi. »

par jour, lors desquels sont inlassablement martelées les mêmes questions : ses liens avec ce « groupe terroriste », des informations sur *Filimbi* et les autres activistes. « Le gouvernement congolais a pour habitude de censurer internet. C'est pour empêcher toute contestation qu'ils traquent les informaticiens, comme moi. »

Ce n'est qu'en arrivant dans les locaux du Parquet général qu'Yves prend connaissance des charges qui pèsent contre lui : appartenance à une association formée dans le but d'attenter aux personnes et aux biens, complot et incitation à la violence contre le chef de l'État. « J'étais sûr de passer toute ma vie en prison, je n'avais aucun espoir. » Son avocat dépose un recours contestant la validité des auditions et demandant leur annulation. Il sera rejeté. Le jeune informaticien encourt une peine allant de 10 ans de prison à la peine de mort.

**Continuer sa routine** | Yves est transféré au pavillon 8 de la Prison centrale de Makala, dirigé par les prisonniers. Ce système autogéré n'est toutefois pas exempt de violences, en témoignent les « Parades », sortes de rites de passage basés sur l'humiliation. « Les nouveaux doivent nettoyer le couloir à la brosse, à quatre pattes. Certains sont forcés à décrocher les égouts à mains nues. C'est une pression qui nous incite à payer pour des meilleures conditions de détention. » Car d'après Yves, l'argent te rend intouchable à Makala. « Tu peux payer pour obtenir des privilèges. Par contre, ceux sans moyens financiers vivent dans la misère, ou se font acheter comme domestiques. »

En dépit des violences et de l'isolement, hors de question de se laisser « abrutir ». Pour 1000 dollars, l'informaticien obtient une cellule qu'il partage avec le militant de *Lucha*, Fred Bauma. Ils la repeignent, achètent une télévision et un climatiseur, et se constituent une bibliothèque fournie d'ouvrages politiques et de manuels informatiques. Ils la

baptisent *Petite zone de paradis*. « On a essayé de créer un lieu chaleureux pour oublier que notre environnement était plein de brutalité. » Pour maintenir un semblant de vie normale, les compagnons de cellule instaurent une routine : ne pas se réveiller avant 10 h, étudier et voir leurs proches. « J'essayais de ne pas montrer que je souffrais pour protéger ma mère. Je voulais qu'elle garde l'image de son fils aîné qui aime blaguer. » Le soir est consacré à la lecture. « Celui qui finissait un livre racontait à l'autre ce qui l'avait marqué. On parlait aussi de politique et de nos projets. » En prison, Fred et Yves constatent que beaucoup n'ont pas reçu d'éducation et ne trouveront pas d'emploi à la sortie. Ils décident alors de créer un centre pour détenus au sein de Makala, où Yves se charge de leur instruction informatique et Fred de leur alphabétisation. Un projet qui ne voit jamais le jour, les deux hommes étant finalement libérés.

**Libéré mais pas acquitté** | Le processus s'accélère lorsque médias et ONG de l'étranger s'intéressent à leur situation. « Ma mère est venue me dire qu'Amnesty International suivait mon dossier et militait pour ma libération. J'ai répondu : c'est super, mais en fait, c'est quoi ? », éclate de rire ce grand optimiste. Yves Makwambala et Fred Bauma reçoivent des milliers de lettres et messages d'espoir de citoyen-ne-s du monde entier. « J'avais plus de six cartons remplis ! Je n'ai pas réussi à tout lire. » Grâce aux pressions politiques, les deux activistes sont relâchés après 18 mois de détention.

Un soulagement qui laisse peu à peu place à la peur. Celle de se faire suivre, ou d'être à nouveau envoyé derrière les barreaux. « Je m'étais assuré d'avoir un visa valide pour la Belgique. Je vivais dans la paranoïa », admet Yves. Aujourd'hui, il a obtenu l'asile politique en Belgique, où il télétravaille depuis son appartement situé au nord de la capitale. « C'était totalement imprévu. J'étais parti pour des vacances et je ne suis plus rentré. » Il vit à mille à l'heure, occupé entre la mise en place de *Constellations*, un projet visant à améliorer la communication en ligne des ONG, et l'exploration de films ou BD telles que *Mohammed Ali, Kinshasa 1974*.

Si la prison semble derrière lui, les charges contre Yves Makwambala n'ont pas été abandonnées et il encourt toujours la peine de mort. Il ne rentrera donc que lorsqu'il sera totalement acquitté. Mais le trentenaire nourrit toujours des liens étroits avec son pays : il partage activement des articles sur la RDC et continue à militer pour la *Lucha*. S'il n'arbore aucune couleur politique, il dit partager les valeurs humanistes, et éprouve une certaine admiration pour l'ancien dirigeant panafricaniste Patrice Lumumba. Un syndrome à la « suis moi je te fuis, fuis-moi je te suis ». |

# 60 ans, 6 victoires

**Activistes pacifistes réprimé·e·s, blogueurs et blogueuses torturé·e·s, promulgation de lois discriminatoires : chaque année, des libertés fondamentales sont menacées et des personnes risquent leur vie pour avoir exprimé leur opinion. Mais la mobilisation d'Amnesty International et de ses membres montre que le changement est possible. Retour sur de récentes victoires en faveur des droits humains.** Par Olalla Pineiro Trigo



## UN RÉFUGIÉ ENGAGÉ POUR LES SIENS ABDUL AZIZ MUHAMAT, SOUDAN

Abdul Aziz Muhamat a seulement 19 ans lorsqu'il quitte le Soudan en 2013 pour fuir la guerre. Malheureusement, son bateau se fait intercepter avant de parvenir à sa destination finale, l'Australie. Les autorités l'envoient dans un centre pour migrant·e·s à Manus, une île de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Là-bas, il se transforme en lanceur d'alerte, utilisant son téléphone portable pour dénoncer via des messages vocaux les mauvaises conditions de détention du camp et les conséquences désastreuses de la politique de migration *offshore* australienne. Les médias commencent à publier son histoire, tandis qu'Amnesty International lance une campagne en ligne pour exiger sa libération. En 2019, un jury composé d'ONG, dont Amnesty International, attribue à Abdul le Prix Martin Ennals, qui récompense chaque année une personne s'engageant en faveur des droits humains. Le jeune homme profite de son voyage pour demander l'asile en Suisse. Il vit désormais à Genève et apporte son soutien aux personnes en fuite. Il a notamment participé à la campagne *Evacuate Now!*, qui exige un meilleur accueil des réfugié·e·s en Europe. |



## LES JEUNES MAMANS DE RETOUR À L'ÉCOLE SIERRA LEONE

En 2019, la Sierra Leone a autorisé les jeunes mamans à réintégrer les bancs de l'école. Cet État de l'Ouest africain avait en effet privé les filles enceintes d'aller à l'école et de passer leurs examens en 2015. Les autorités les estimaient inaptes à apprendre et les voyaient comme une influence négative sur les autres élèves. Cette mesure discriminatoire a impacté plus de 14 000 adolescentes, selon l'ONU. Ces grossesses résultent en grande majorité de viols ou du fait que certaines se sont prostituées pour survivre suite au décès de leurs parents de l'Ebola, selon Amnesty International. L'organisation est parvenue, avec deux autres ONG, à lever cette interdiction grâce à une action en justice auprès de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Si Amnesty salue cette avancée, elle appelle toutefois la Sierra Leone à dispenser des cours d'éducation sexuelle et à cesser la culture de la honte autour de la grossesse juvénile. Suite à plusieurs entretiens, l'organisation a en effet constaté que les familles arrêtaient souvent de soutenir les jeunes filles tombées enceintes et que celles-ci se font lourdement stigmatiser par leurs enseignant·e·s. |

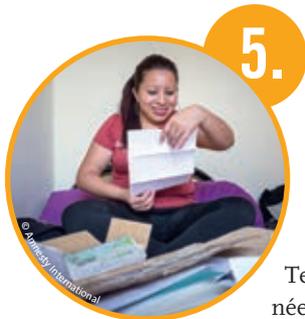


## INVESTIGATION DES CRIMES PERPÉTRÉS CONTRE LES CIVILS SYRIE

«Strike Tracker»: c'est le projet lancé par Amnesty International en 2018 pour recenser précisément les destructions qui ont ravagé Raqqa, en Syrie. Une première enquête de l'organisation a démontré en 2017 que la coalition menée par les États-Unis a procédé à des bombardements ayant violé les droits humains. Si la coalition a fini par reconnaître ses responsabilités et a revu les pertes civiles à la hausse, Amnesty estime qu'elles ne constituent que la pointe de l'iceberg. C'est la raison pour laquelle elle a poursuivi son enquête en créant «Strike Tracker», un outil de récolte de données participatif permettant de dresser un bilan précis de l'ampleur des attaques à Raqqa. Plus de 3000 volontaires de 124 pays ont participé à l'effort d'Amnesty, en analysant des images par satellite afin de repérer et dater la destruction des bâtiments. Une première étape pour rendre justice aux victimes de la guerre civile syrienne. |

## UN PAS VERS LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VADIM NESTEROV, KAZAKHSTAN

Après la publication de son rapport *Life without legal capacity in Kazakhstan* en 2018, et grâce à la mobilisation de l'Association des psychanalystes du pays, Amnesty International est parvenue à rétablir la justice pour Vadim Nesterov, un homme atteint de déficience intellectuelle. En effet, la loi en vigueur au Kazakhstan permet de déclarer « inapte » toute personne souffrant de déficiences intellectuelles, l'empêchant d'étudier, de travailler et de se marier. Sa vie est alors confiée aux mains d'un tuteur ou d'une tutrice, sans aucune possibilité de recours. Basé sur de nombreux entretiens, le rapport d'Amnesty met aussi en lumière le cas de Margarita Loutchenkova, déclarée « inapte » à la demande de son frère, alors qu'elle était absente du Tribunal. Celle-ci mène une vie indépendante ; elle a un commerce, gère ses finances et s'occupe de sa maman. Cependant, au nom de la loi, elle n'est pas autorisée à contrôler ses biens et peut être hospitalisée sans avoir son mot à dire. En démontrant que le Kazakhstan a failli à ses obligations en tant qu'État partie à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, Amnesty a permis de rétablir les droits légaux de Vadim Nesterov. |



## LIBÉRATION D'UNE FEMME AYANT ACCOUCHE D'UN ENFANT MORT-NÉ TEODORA DEL CARMEN VÁSQUEZ, SALVADOR

Teodora del Carmen Vásquez a été condamnée à 30 ans de prison pour avoir accouché d'un enfant mort-né. Éprise de violentes douleurs, cette Salvadorienne a perdu son bébé après avoir enfanté en étant inconsciente. Cette situation dramatique lui a valu d'être inculpée en 2008 pour « homicide avec circonstances aggravantes » : au Salvador, les fausses couches sont assimilées à des avortements, eux-mêmes considérés comme des crimes. Ce pays d'Amérique centrale est intransigeant sur l'avortement, qu'il considère comme

illégal, même en cas de viol, d'inceste ou de danger pour la mère. Amnesty International a commencé à militer en faveur de Teodora en 2015, à travers des pétitions, des manifestations et des lettres. L'ONG a aussi appelé le ministre de la Justice à l'acquitter et à revenir sur les peines de toutes les femmes incarcérées pour des motifs liés à la grossesse. La jeune femme sera finalement libérée en 2018, après avoir passé dix ans derrière les barreaux. Aujourd'hui encore, d'après la Fondation pour l'application du droit, le Salvador compte une vingtaine de femmes emprisonnées pour de tels faits. |

## UN MINEUR QUI A ÉVITÉ LA PEINE DE MORT MOSES AKATUGBA, NIGERIA



Avoir volé trois téléphones portables, de l'argent et des bons d'achat : c'est le crime qui a valu à Moses Akatugba, 16 ans au moment des faits, le châtement de peine de mort. L'adolescent s'est fait embarquer par les autorités nigérianes en 2005, alors qu'il se rendait chez sa tante. Restée sans nouvelles, sa famille a appris son arrestation via un marchand ambulant ayant assisté à la scène. Ce jeune lycéen a été contraint de signer des faux aveux, obtenus sous la torture. Il écope de dix ans de prison à l'issue d'un procès inique. En 2013, après huit ans derrière les barreaux, Moses est cette fois condamné à la mort par pendaison. Aux côtés d'autres organisations actives au Nigeria, Amnesty International s'est emparée de son cas, en exigeant que les autorités commuent sa condamnation à mort, et enquêtent sur les actes de torture perpétrés par la police. Des militant-e-s du monde entier se sont joint-e-s à l'action d'Amnesty en écrivant des lettres et en envoyant massivement des messages par Facebook et Twitter au gouverneur de l'État du Delta, au Nigeria. Moses sera finalement gracié le 28 mai 2015. Une fois libéré, le jeune homme a promis de militer pour les droits humains et d'aider à l'émancipation des victimes de torture. |

# Petites actions, grands effets

Amnesty International se distingue par le nombre de personnes qui militent en son sein. Deux d'entre elles, qui appartiennent à deux générations différentes, racontent leurs motivations et leurs souhaits.

Rencontre avec Elettra Bernasconi (TI) et Reto Moritzi (SG). Par Émilie Mathys et Carole Scheidegger

▷ **AMNESTY:** Depuis quand militez-vous à Amnesty? Et quel est votre rôle?

◁ **Reto:** Cela fait 26 ans que j'ai rejoint Amnesty. Actuellement, je suis à nouveau responsable du groupe régional de Saint-Gall, qui compte une dizaine de membres actifs.

◁ **Elettra:** Je suis active au sein de l'organisation depuis l'âge de seize ans. Depuis bientôt deux ans, je coordonne le groupe Amnesty de l'Université de Genève (UNIGE), qui compte entre 80 et 100 membres. J'arrête à la fin de ce semestre car je quitte Genève, mais je reste à Amnesty Suisse en tant que membre.

▷ **Avez-vous des exemples d'actions qui ont bien fonctionné?**

◁ **Elettra:** Nous avons organisé en novembre 2019 une flashmob pour dénoncer la peine de mort. Durant toute la matinée, une personne était assise dans une cage avec un sac sur la tête. À 13 h, des étudiants habillés en prisonniers ont simulé une exécution sur une chaise électrique. Sur le moment je n'ai pas eu l'impression que l'action avait eu beaucoup de retentissement, mais le semestre passé j'ai été interviewée par la radio de l'université et on m'en a reparlé.

◁ **Reto:** Nous utilisons d'autres formes d'action. Notre plus grand succès a été un concert classique avec un virtuose local, qui avait rencontré un écho très positif dans la presse et auprès de nos donateurs et donatrices. Les paroisses sont

également un terrain fertile qui accueille volontiers des présentations d'Amnesty. Une à deux fois par année, nous tenons un stand dans la rue lors de la Journée de l'intégration et dans un lieu public pour le Marathon de lettres.

▷ **Est-ce que la pandémie a freiné votre activisme?**

◁ **Elettra:** Oui, clairement. Au début de la crise, on a continué à se réunir virtuellement, mais plus le temps passe et plus les gens en ont marre. On perd des membres, il y a moins de motivation à participer à nos actions en ligne, bien qu'on ait réussi à se réunir pour faire des vidéos. Cette année, c'est aussi plus compliqué au niveau du renouvellement du groupe. J'espère qu'on aura assez de personnes pour reprendre le flambeau.

◁ **Reto:** Je n'ai plus eu que des contacts virtuels avec les membres de notre groupe, par téléphone ou par courriel, mais cela ne remplace évidemment pas les vraies rencontres. Le groupe compte des personnalités très intéressantes, une politologue suédoise, un ancien commercial de 82 ans, un informaticien quadragénaire, une éducatrice sociale, un ancien réfugié kurde et une femme médecin. Elles viennent d'horizons que je n'aurais probablement pas côtoyés autrement. C'est l'un des mérites d'Amnesty que de réunir des personnes très diverses.



**Elettra Bernasconi** a 23 ans. D'origine tessinoise, elle vit à Genève et s'apprête à étudier à Berne. Elle a un Bachelor en relations internationales et suit actuellement un Master en droit. **Reto Moritzi** a 71 ans et vit à Abtwil, près de Saint-Gall. Il a été enseignant à l'école secondaire, a trois enfants adultes et cinq petits-enfants.

### ▷ Qu'est-ce qui vous motive à vous engager avec Amnesty ?

◁ **Reto** : En Suisse, notre vie est réglée comme du papier à musique, tout se déroule de façon (trop) organisée. Amnesty va partout dans le monde, en des lieux où la situation est plus chaotique. Elle a un rôle d'aiguillon capable de perturber même les plus puissants, la Russie ou la Chine. Ce qui me plaît également, c'est la dimension internationale du mouvement. Il y a des groupes Amnesty sur tous les continents. Notre groupe a par exemple eu des liens avec Amnesty Ghana, parce que l'un de nous avait à faire là-bas pour son travail.

◁ **Elettra** : C'est peut-être une idée égoïste en soi, mais le désir de vivre dans un monde meilleur, que ce soit au niveau international ou national. Il y a toujours des choses à améliorer, même ici en Suisse. J'adore rencontrer des personnes qui partagent cette volonté, cette motivation de défendre les droits humains. Les jeunes se demandent souvent quel genre de monde les attend : faire partie d'Amnesty me donne beaucoup d'énergie et d'espoir.

### ▷ Que diriez-vous à des personnes qui hésitent à rejoindre Amnesty ? Que répondre à celles et ceux qui pensent que s'engager ne sert à rien ?

◁ **Elettra** : Je donne souvent l'exemple du Marathon de lettres : on a écrit des lettres l'an passé, et depuis il y a eu des améliorations. Et c'est aussi grâce à nous. Pour les gens qui hésitent à nous rejoindre, je leur dirais que c'est une expérience qui, au-delà d'apporter quelque chose aux autres, amène aussi beaucoup au niveau individuel. J'ai rencontré des gens géniaux chez Amnesty, c'est très motivant. Ça me donne beaucoup d'énergie dans la vie en général. Et si on ne fait rien, évidemment, rien ne va changer !

◁ **Reto** : J'entends souvent dire que « de toute façon, on ne peut rien faire », que « tout ça ne sert à rien ». Cela me fait donc plaisir que des jeunes comme Elettra répondent : « si, on peut faire quelque chose. » Sur les stands, j'amène chaque fois les « Good News » du magazine Amnesty pour montrer aux gens qu'il nous arrive de remporter des victoires. À Saint-Gall et dans les environs, nous avons un réseau de près de 200 personnes qui écrivent des lettres pour faire cesser les violations des droits humains. Elles ne viennent pas à nos réunions ou à nos manifestations, mais envoient des lettres aux gouvernements. Ce sont de petits gestes qui peuvent avoir un grand impact. C'est ma conviction et mon espoir.

### ▷ Quels changements au cours de ces dernières années avez-vous observés à Amnesty ?

◁ **Reto** : Durant mes premières années au sein d'Amnesty, avec les militants de la région, nous ne plaidions que pour des cas individuels. Aujourd'hui, la protection des minorités

a gagné en importance, qu'il s'agisse des Ouïghours, des Rohingyas ou des homosexuels et lesbiennes, et les violations des droits humains qui ont des causes systémiques sont plus souvent abordées dans le débat public. Pour moi, ces changements sont parfaitement logiques. En parallèle, nous continuons à nous engager pour des individus.

◁ **Elettra** : Quand j'ai commencé l'université, on m'avait rendue attentive au problème du harcèlement sexuel. Aujourd'hui, on en parle beaucoup, également au niveau législatif.

### ▷ Comment jugez-vous l'activisme sur les réseaux sociaux qui prend toujours plus de place ? Avez-vous l'impression qu'il pourrait remplacer l'activisme de terrain ?

◁ **Elettra** : Il a pris plus de place car les réseaux sociaux en général ont pris de l'ampleur, et ceci très rapidement. C'est bien de s'adapter au changement social et c'est important qu'Amnesty utilise ce moyen de communication. Mais l'activisme de rue, le contact humain ne pourront jamais être remplacés. Les réseaux sociaux permettent d'atteindre plus de personnes, mais personnellement, je le vois davantage comme un moyen pour amener à l'activisme de terrain.

◁ **Reto** : De mon point de vue, les réseaux sociaux constituent un nouveau champ d'action pour Amnesty, notamment en ce qui concerne les insultes qu'on y profère contre les femmes et les LGBTQ+. Un autre point négatif, c'est l'espionnage et la manipulation que permettent ces technologies. D'autre part, son accessibilité est encore inégale. En tant qu'ancien prof d'allemand, je rencontre des réfugiés, par exemple des Érythréens, qui n'ont parfois aucun contact avec leur pays pendant des mois parce que toute connexion y est coupée. Mais il y a aussi des aspects positifs : de manière générale les connexions sont plus rapides sur le globe, également dans des régions isolées, et les informations circulent désormais quasiment partout.

### ▷ Que souhaitez-vous à Amnesty pour ses 60 ans ?

◁ **Elettra** : Je souhaite que l'on retrouve la motivation de se réunir, au niveau national comme international. Nous avons besoin de recréer des liens au sein d'Amnesty.

◁ **Reto** : Que dans soixante ans Amnesty ne soit plus nécessaire, parce que tous les droits seront respectés [rires]. C'est évidemment très idéaliste, et je sais que ça n'arrivera sans doute pas, car les êtres corrompus par le pouvoir deviennent mauvais. Je souhaite qu'Amnesty puisse toujours compter sur des activistes qui défendent les droits humains, également dans les régions du monde où cela est plus difficile. Nous devons avant tout soutenir et protéger les personnes qui défendent les droits humains dans ces endroits. |

# Journalistes : morts en série

Dans un pays miné par la collusion entre narcotrafiquant-e-s et responsables politiques, le décompte macabre des journalistes assassiné-e-s ne cesse de s'alourdir. Le confinement n'a pas ralenti le rythme de ces crimes, dont 92 % restent impunis. Par Diego Calmard

Griselda Triana évite de passer seule le portail de la Casa Citlaltépetl, cette grande maison d'un quartier bobo ombragé de la capitale mexicaine. À travers la grille, elle adresse

un signe de la main. Pour dire au revoir, pour dire merci aussi. Voilà trois ans que Griselda a fui Culiacán, capitale de l'État du Sinaloa. Et la Casa Citlaltépetl, refuge pour journalistes,

est devenue son lieu de travail, de recueillement. Le reste du temps, la journaliste le passe recluse dans un appartement secret, de peur d'être localisée.



La police et le personnel médico-légal travaillent sur la scène de crime où un journaliste a été enlevé en juin 2019, à Boca del Río, dans l'État de Veracruz, au Mexique. Le professionnel des médias a été enlevé à son domicile par des hommes armés, selon le Réseau des journalistes de Veracruz.

Son mari, Javier Valdez, a été tué froidement par une chaude après-midi de mai 2017, alors qu'il sortait des bureaux de son journal. Le journaliste avait pourtant été prévenu par le cartel de Sinaloa : grenades, mise sur écoute, surveillance. Autant d'avertissements des barons de la drogue, exaspérés par les enquêtes *Malayerba* (mauvaise herbe, en français), publiées par Javier Valdez dans l'hebdomadaire *Ríodoce*. Y figurait le nom de Dámaso López Serrano, alias «El Mini Lic», surnom hérité de son père, El Licenciado, grand parrain du cartel de Sinaloa.

Au Mexique, un·e journaliste est tué·e chaque mois, depuis dix ans, avec un pic en 2020 où on a dénombré 20 mort·e·s. Tou·te·s des reporters de la région. Parfois portés disparus, leurs corps attendent d'être retrouvés. «C'est l'un des rares pays où ces crimes augmentent, constate Jan-Albert Hootsen, correspondant néerlandais basé depuis douze ans au Mexique, et représentant du Comité pour la protection des journalistes (CPJ) dans ce pays. Quand ce ne sont pas des personnalités politiques qui menacent les reporters, ce sont les groupes criminels.» Selon Hootsen, les politiques des États [le Mexique est une fédération, ndlr] sont inefficaces et les critiques du président López Obrador ont mis de l'huile sur le feu. «Lors de ses conférences de presse quotidiennes, il dénonce certains articles ou des couvertures de magazines, citant même directement leurs auteurs. C'est dangereux pour la liberté de la presse.» Dangereux pour leur liberté, comme pour leur vie.

**Enquêtes bâclées, complicités politiques** | Sur le site internet de *Ríodoce*, la rubrique *Malayerba* existe encore. En haut à droite, le visage de Javier Valdez, regard acéré derrière ses lunettes et tête surmontée d'un chapeau. Et le sinistre décompte des jours d'impunité depuis sa mort. «À partir de février 2017 et son

interview de Dámaso López Serrano, la situation est devenue stressante, se remémore Griselda. Mais Javier n'a jamais voulu partir de Culiacán...» L'affaire Javier Valdez est tristement emblématique de la condition des journalistes au Mexique. Reporter aguerri, reconnu, il était celui qu'allaient voir ses collègues qui débarquaient en reportage dans le Sinaloa. «Maintenant, je prends chaque sollicitation comme une tribune afin d'exiger justice. Je le fais aussi pour les autres familles de victimes qui ne peuvent se faire entendre», confie son épouse.

### Dans ce pays, près de 90 % des crimes contre les professionnel·les de la presse restent impunis.

Dans ce pays, près de 90 % des crimes contre les professionnel·le·s de la presse restent impunis. «Avec des enquêtes bâclées, les autorités sont aussi responsables. L'impunité est la règle au Mexique», où la probabilité qu'un délit soit élucidé est de 1,3 %, selon l'organisme Impunidad Cero (Impunité Zéro). À cela s'ajoute une corruption qui gangrène les institutions : le pays occupe le 130<sup>e</sup> rang dans l'indice de perception de la corruption d'après l'agence Transparency, la pire place parmi les pays de l'OCDE. Au Mexique, cartels et élus locaux font régner leur loi ; la violence, qui a atteint le record de plus de 40 000 homicides en 2020, favorise également cet environnement hostile.

En février 2019, deux des trois auteurs du meurtre de Javier ont été reconnus coupables. Heriberto Picos Barraza, alias «El Koala», a écopé d'une peine de quatorze ans et huit mois de prison. Peine absurde, selon Griselda Triana : «Je ne conçois pas l'idée que, dans quelques années, il sera dehors.

Comme épouse et mère d'orphelins, ma peine sera plus longue que la sienne. Pourquoi ? Oui, pourquoi un assassin a-t-il le droit de sortir dans la rue, de faire sa vie, comme si rien ne s'était passé ? » Griselda regarde longuement vers le sol. «Au Mexique, la vie d'un journaliste ne vaut rien.»

Être journaliste au Mexique n'est pas une sinécure, encore moins dans le Sinaloa. Demeurer sans cesse sur ses gardes, l'oreille tendue, le regard aux aguets : un mode de vie. Ce métier nécessite d'effectuer des stages dignes des plus grands survivant·e·s. «On a montré à nos enfants comment réagir en cas de rafales de balles», lâche Griselda.

À *Ríodoce*, la vie n'a plus jamais été la même après ce mois de mai 2017 : Ismael Bojórquez, ancien compagnon de route de Javier Valdez, son frère de plume avant même la création de l'hebdomadaire, fréquente rarement les bars et ne sort plus avec ses enfants. «On nous a installé un "bouton d'urgence" à la rédaction en cas de problème. Mais on ne l'a jamais utilisé.» Les gardes du corps ? «On a refusé. De toute façon, ici, s'ils veulent tuer, ils tuent. Alors je préfère qu'ils m'enlèvent la vie plutôt qu'ils touchent à ma famille.»

**Les zones de silence** | Les reporters assassiné·e·s ou disparu·e·s sont issu·e·s de la presse locale, dans des régions où les politiques et les narcos font bon ménage. «Non seulement l'État n'aime pas la presse incisive, mais la corruption est la norme.» Ismael raconte : «Le gouverneur précède, Mario López Valdez, a conclu un accord avec le cartel de Sinaloa, en lutte avec le cartel Beltrán Leyva.» Le rédacteur en chef de *Ríodoce* parle de «zones de silence». Ainsi, dans les États du Veracruz ou du Tamaulipas,

selon Ismael, «les médias ne publient rien sans l'autorisation du cartel principal». Il se souvient d'une journée de travail en 2005 : «Les gens du cartel ont tiré des rafales à la kalachnikov sur les locaux.» Les pressions, les menaces et les agressions poussent les médias à traiter d'autres sujets. L'autocensure est parfois un moyen de survie. «Même si Javier disait que se censurer, c'est devenir complice», confie Griselda.

Comment punir le commanditaire du meurtre, Dámaso López Serrano, fils d'un capo du cartel du Sinaloa, incarcéré aux États-Unis ? «Ils doivent l'extrader pour qu'il vienne payer ici son crime et pourrir en prison», exige Ismael. Mais la marge de manœuvre de la FEADLE \*, juridiction chargée de diriger et superviser les enquêtes sur les crimes commis contre l'exercice du droit à l'information, est limitée. Les affaires sont d'abord traitées par les juridictions au niveau des États et non du procureur général de la République. «Et si la FEADLE a peu de moyens, alors imaginez les procureurs des États!»

Jan-Albert Hootsen, comme Griselda, est sceptique sur la volonté politique de protéger davantage et mieux les journalistes. «Avec le nouveau président Andrés Manuel López Obrador élu en 2018, les changements n'ont pas été si importants. Les organes dédiés à leur protection et à l'application de la justice sont les mêmes et dysfonctionnent : manque d'argent, de formation des agents, etc.» Alors ce comité essaye de pallier ce manque avec ses propres moyens. «Un camarade au Veracruz, dont on ne peut citer le nom, et dont la mère a été assassinée, reçoit notre aide depuis l'été 2020. Garde du corps, bouton d'urgence... On les assiste aussi juridiquement pour monter un dossier devant la justice. Surtout, nous

avons alerté les autorités de l'État pour que les journalistes menacés bénéficient d'une attention plus particulière», détaille Hootsen, chargé de rédiger des rapports sur les violations et de plaider auprès des États en faveur de la liberté de la presse.

**Ne pas abandonner** | Griselda, elle, s'est rapprochée d'organisations comme l'Initiative Globale contre la Criminalité Transnationale Organisée et Reporters sans frontières. Ce travail lui a permis de comprendre l'abandon dans lequel se trouvaient les familles, dont beaucoup ne se battent même plus. «C'est impensable qu'après dix

**«C'est impensable qu'après dix ou douze ans, les familles n'aient pas encore trouvé les corps des leurs. Tous méritent de l'attention au même titre que Javier et Miroslava Breach.»**

ou douze ans, les familles n'aient pas encore trouvé les corps des leurs. Tous méritent de l'attention au même titre que Javier et Miroslava Breach», autre reporter connue à avoir été tuée. À la Casa Citlaltépetl, Griselda dispense ses ateliers de défense avec les familles : les gestes qui sauvent en cas d'attaque, se cacher derrière un meuble... «Ça m'a fait mal, car Javier aussi avait suivi des cours... Mais quand ils veulent te tuer, ils te tuent.» Griselda et ses deux enfants ont pensé quitter le Mexique, mais ils se sont résignés. Pas l'envie, pas la force. Abandonner l'enquête, tout lâcher et repartir à zéro ? «Parfois, j'y songe. Mais quand je vois les avancées, comme la peine reçue par El Koala, ça donne envie de continuer. Parfois, j'ai des idées noires. La dépression, elle te mine, tu sais... C'est dur de rester à la

maison quand on a passé sa vie à travailler à l'extérieur au contact des gens.»

Une aile de la Casa Citlaltépetl a été transformée en salle de lecture et porte le nom de Javier Valdez. Griselda y a entreposé la collection de livres de son mari. Sur les étagères, une bouteille de whisky, une casquette du club de foot des Pumas de l'université de Mexico, les lunettes et le chapeau de Javier. Elle relève une manche pour montrer un tatouage. «Ce sont quatre canards.» Trois dans une main, un autre qui a déjà pris son envol : Javier. «Quand mes enfants étaient petits, on passait le week-end au bord de la rivière à Culiacán avec Javier, à les regarder.»

Face à l'urgence, le sous-secrétaire aux droits de l'homme du ministère de l'Intérieur, Alejandro Encinas Rodríguez, a annoncé fin novembre l'augmentation des bénéficiaires des mécanismes internationaux de protection des défenseur·e·s des droits humains et des journalistes, censé accroître leur protection, à 1301 journalistes.

Au début du mandat de López Obrador, ce chiffre était de 798. Peu efficace, puisque six des reporters assassiné·e·s depuis son investiture étaient inscrit·e·s à ce programme. Parmi eux, Jaime Castaño, assassiné le 9 décembre, le dernier journaliste en date à avoir été réduit au silence, à jamais. |

Note : Ricardo Sánchez Pérez, le procureur à la FEADLE, n'a pas souhaité répondre à nos sollicitations.

Avec près de 35 000 cas d'homicides recensés en 2020, le Mexique atteint le même niveau qu'en 2019, année record en la matière. Depuis 2006, le pays a connu environ 290 000 homicides.

# La jeunesse ambitieuse

À 21 ans, Franz Böhm s'inscrit dans la lignée de ces réalisateurs qui utilisent la vidéo pour raconter des « true stories » (histoires vraies). Son film « Dear future children » met à l'honneur la jeunesse, du côté des protagonistes comme de la réalisation. Par Olalla Pineiro Trigo

À 14 ans, il passait son été à travailler pour des producteurs. À 17, il parcourait les rues berlinoises pour filmer les conditions des sans-abri. Aujourd'hui, à seulement 21 ans, Franz Böhm est le plus jeune réalisateur primé au Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH) de Genève. Il y a deux ans, l'Allemand empoignait sa caméra et s'achetait un billet aller simple pour Hong Kong, le Chili et l'Ouganda. Il y a suivi Pepper, Rayen et Hilda, trois militantes en début de vingtaine, dans leurs combats pour la démocratie, l'égalité et le climat. « Les mobilisations de la jeunesse me fascinent. Mais j'ai remarqué qu'il y a parfois de l'incompréhension et des fausses idées sur ces mouvements. J'ai voulu donner la voix aux activistes pour qu'ils et elles racontent directement leur vécu au quotidien. »

Rien ne semblait prédestiner au cinéma ce fils de styliste et de restaurateur. Mais très vite, le jeune stuttgartois se passionne pour cet univers, « fasciné » par la force

des images. Quant à sa politisation, elle s'est construite petit à petit. D'abord lors des repas familiaux du dimanche, autour des traditionnels *Maultaschen* préparés par sa grand-mère. Puis à l'adolescence, en suivant des débats publics et en échangeant avec ses ami-e-s. « On avait de longues discussions sur les façons d'améliorer notre futur », raconte via *Teams* le brun à la barbe naissante.

Que Franz Böhm signe une ode à la jeunesse n'a donc rien d'un hasard. Avec *Dear future children*, il nous plonge au cœur des manifestations sociales tout en nous immergeant dans l'intimité des protagonistes, avec un enchaînement de gros plans et de séquences familiales. On sent chez lui une maturité mêlée à une humilité certaine : « c'est vraiment un travail de groupe, j'y tiens. » Ce qui n'empêche pas une ambition ardente, comme lorsqu'il parle de réformer le milieu du cinéma. « Notre génération montre une réelle volonté de changer le système, de lutter pour une société plus inclusive. Je pense

que nous sommes davantage disposés à créer une atmosphère moins hiérarchique, où chacun peut s'exprimer. Il n'y a plus de place pour les gros ego. »

Optimiste, Franz est convaincu de l'impact du cinéma : « Un film peut faire évoluer les mentalités, en mettant en lumière des problématiques et des histoires méconnues. La vidéo a l'avantage de toucher tout le monde, indépendamment de son appartenance sociale. » Si le vingtenaire est indéniablement guidé par une fibre sociale, il rejette l'étiquette du militantisme. Du moins, pour le moment. « Je ne peux pas me comparer à Hilda, Rayen ou Pepper, qui en sont venues, par la force des choses, à lutter pour améliorer la situation dans leurs pays respectifs. Je suis plutôt un réalisateur qui utilise sa position de privilégié pour raconter des histoires. »

La reconnaissance que prodigue le fait d'être récompensé lors d'un festival prestigieux cache parfois l'envers du décor, plus sombre qu'il n'y paraît. « Tourner *Dear future children* a été difficile. J'ai vu des scènes violentes, des gens se faire tirer dessus, certains mourir simplement pour avoir manifesté. Une de mes amies s'est fait emprisonner. Sur le moment, on se sent seul, on n'a personne à qui se confier. On n'en ressort pas indemne. » Si parfois il se laisse porter par un rythme effréné, Franz affirme ne rien regretter. D'ailleurs, il a déjà de futurs projets : une *true story* sur un journaliste qui se sacrifie pour une cause sociale. Il clarifiera probablement ses idées lors d'un de ses joggings habituels, à 5 h du matin. |



Après avoir fait ses armes en Allemagne, Franz Böhm s'est installé à Londres pour travailler sur un nouveau film.

*Dear future children*, Franz Böhm, 2021, 89 min.

# Les rouages de la radicalisation

Le journaliste et réalisateur Daniel Lombroso a suivi trois célèbres activistes de l'extrême droite américaine durant quatre ans pour comprendre l'émergence et les motivations de ces mouvements radicaux. Retour sur « *White noise* », reportage présenté au Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH). Propos recueillis par Olalla Pineiro Trigo

▷ **AMNESTY** : Pourquoi vous être focalisé sur les mouvements de l'extrême droite américaine ?

◁ **Daniel Lombroso** : J'ai commencé à m'intéresser à ces groupes en 2016, une semaine après l'élection de Trump. À l'époque, j'observais une recrudescence des mouvements nationalistes en Europe et aux États-Unis. Lorsque j'ai vu les images de leurs saluts nazis, j'ai eu le déclic. En tant que journaliste, il me semblait primordial d'informer le public des dangers que ces groupuscules représentent. Mon objectif était de rentrer

dans la tête de ces activistes pour comprendre leur personnalité, leurs origines et de saisir les mécanismes profonds de leur radicalisation.

▷ **Réaliser un documentaire sur un groupe dont on ne partage pas les idées est complexe. Quelle démarche adopter ?**

◁ C'était un vrai défi personnel. Je suis juif et ma famille est rescapée de l'Holocauste. Parler à des personnes qui nient ma culture et une partie de mon identité est très difficile. Lorsque des propos me heurtaient, j'essayais de montrer que cela ne m'affectait pas, car le plus important était d'atteindre mon objectif. Mais j'ai joué la carte de l'honnêteté : je n'ai jamais caché qui j'étais, ni menti sur mes idées et la nature de mes motivations. Ces personnes ont fini par se confier à moi, et j'ai pu m'immiscer dans leur intimité. Gagner la confiance de ces militantes et militants d'extrême droite a été un long processus. Il y avait beaucoup de suspicion et de méfiance envers un journaliste comme moi. Les convaincre m'a pris entre 6 et 9 mois.

▷ **Lauren Southern, Mike Cernovich et Richard Spencer sont des personnes blanches et jeunes. Quelle est l'origine de leur radicalisation ?**

◁ Leur radicalisation n'est pas survenue à la suite d'une mauvaise expérience personnelle, comme on pourrait le croire. Elle se nourrit principalement de deux

éléments : le premier est la crainte fondamentale que les Blancs deviennent un groupe minoritaire. Ces personnes voient leur quartier changer, se diversifier, et craignent de perdre leurs privilèges sociaux. Puis, elles ont découvert le pouvoir du web. Les réseaux sociaux sont leur moteur, ils leur offrent une reconnaissance sociale jusqu'alors inconnue. *White noise* le montre clairement : lorsque des internautes leur tournent le dos, leur monde s'effondre. Soulignons aussi que ce sont toutes des personnes éduquées. Mike est avocat de formation, Richard a un doctorat et Lauren a suivi des cours universitaires. Durant mon reportage, j'ai pu voir des sympathisants de tous bords les approcher pour leur faire part de leur admiration. Les extrémistes ne sont pas que des individus issus des classes sociales basses, crâne rasé et originaires des États du Sud.

▷ **Dans le documentaire, le discours victimaire est récurrent...**

◁ Complètement. Tous les trois se positionnent comme des victimes, que l'on censurerait et priverait de leur liberté d'expression. Ils se sentent incompris et blâment les autorités de ne pas suffisamment valoriser la race blanche. Mais ce discours est totalement déconnecté de la réalité. En tant que personnes blanches, elles ne subissent aucune violence ou discrimination structurelle mais jouissent au contraire de privilèges sociaux. Peu importe où qu'elles aillent. |



*White Noise*, Daniel Lombroso, 2020, 94 min.



© Olivia Zuferey

## Couvertures

### Sortir de la violence

Dans un aller-retour entre le passé et le présent, Gauthier Marchais montre dans son nouveau livre *Le déni blanc* comment la mémoire des empires esclavagistes et des guerres coloniales se transmet aux descendant·e·s des personnes qui ont subi ces violences. Cette histoire sombre, que l'Occident tend à nier, a construit des régimes inégalitaires aux multiples formes de servilité et d'exclusion encore omniprésentes aujourd'hui. L'ouvrage est un appel adressé à l'Occident pour qu'il sorte de sa « maison blanche », dont le système biaisé permet le maintien des privilèges de certain·e·s Blancs et Blanches dans les domaines matériels et institutionnels. Une défaillance de notre humanité. Déo Negamiyimana



**Le déni blanc : penser autrement la question raciale**, Gauthier Marchais, Nouvelles éditions de l'Aube, 2021, 205 p.

### Une vague féministe

BD, photographies, interviews, chroniques : une nouvelle revue est née en France. Créée et dirigée par des femmes, *La Déferlante, la revue des révolutions féministes* à parution trimestrielle, souhaite raconter la multiplicité des luttes à travers ses différentes éditions. Son premier numéro, sorti en mars, présente au sommaire un entretien croisé entre l'écrivaine Annie Ernaux et la réalisatrice Céline Sciamma, une série de photographies politiques de « Rêves (dé)confinés », un reportage au Chili chez les féministes de « Las Tesis », ou encore une interview de la réalisatrice afro-féministe Amandine Gay. Les fondatrices veulent faire de la revue « un réceptacle du bouillonnement intellectuel et militant de l'époque post-MeToo ».



Indépendante et sans pub, *La Déferlante* se trouve dans les librairies ou s'obtient par abonnement. Une vague bientôt tsunami? Fanny Scuderi

**La Déferlante**, 2021, n° 1, 176 p.

# Istanbul face à son futur

**Avec force et énergie, le film « Ghosts » explore la Turquie contemporaine en suivant quatre personnages le temps d'une journée.**

Par Aurélie Kohler

À l'automne 2020, Azra Deniz Okyay présente son premier long-métrage à la Mostra de Venise. Elle reçoit le Grand Prix de la Semaine internationale de la critique. Une belle récompense pour la jeune réalisatrice née à Istanbul, qui s'est formée à la vidéo et à la photographie à Paris. À l'instar de ses premiers projets, elle s'empare des enjeux actuels de la société turque.

Dans *Ghosts*, quatre habitant·e·s d'un quartier pauvre d'Istanbul se croisent alors qu'une coupure de courant affecte toute la ville. Dans une ambiance chaotique, la jeune et amoureuse Didem (Dilayda Günes) se concentre sur son concours de danse. La femme de ménage Iffet (Nalan Kuruçim) se démène pour aider son fils en prison et refuse de coopérer avec le louche Rasit (Emrah Özdemir). Ce Turc marchand des logements hors de prix à des Syrien·ne·s tout en participant au sabotage de bâtiments convoités par les promoteurs immobiliers. Enfin, l'artiste militante Ela (Beril Kayar) fréquente les fêtes estudiantines comme les mobilisations pour les droits des femmes et des minorités.

Le récit joue avec la temporalité en naviguant entre passé et présent, offrant différents points de vue. Un scénario bien ficelé, qui a demandé à Okyay plus de cinq ans de travail. Elle superpose des thématiques sociales et politiques, et multiplie les actions. Toujours en mouvement, les protagonistes sont poussé·e·s par l'urgence du moment, mais sont sans cesse interrompu·e·s par des proches ou la police. Des hélicoptères assourdissent les conversations pendant leur survol des

rues. Dans ce contexte autoritaire, les individus restent en alerte tout en gardant un œil sur le voisin. Et des vidéos amateur prises à l'insu des habitant·e·s structurent le récit.

Revenue à Istanbul début 2010, Okyay est marquée par la démolition de quartiers historiques. Dans *Ghosts*, elle dévoile une ville devenue un chantier à ciel ouvert, où d'immenses buildings de verre se dressent en face d'immeubles délabrés. Rasit répète qu'une nouvelle Turquie se construit pas à pas, mais son rêve d'une vie meilleure se termine sous les gravats. La contradiction entre une société conservatrice et progressiste s'incarne dans l'obscurité qui envahit les rues. Mais ce sont finalement les ombres qui permettent à Didem de danser librement, à la lueur de son téléphone portable. |



*Ghosts*, d'Azra Deniz Okyay, 2020, 90 min.

## La poigne levée

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, France Culture lance *Femmes en lutte!*, une nouvelle série de podcasts évoquant les combats des femmes à travers le monde. De l'Argentine aux pays du Golfe, de Madrid à Beyrouth, en terminant par l'Inde, les quatre épisodes d'une heure environ abordent les luttes féministes aux quatre coins de la planète. Des luttes menées par des femmes et pour les femmes, pour que leurs droits soient enfin reconnus et pleinement appliqués. Portées par Florian Delorme et divers·e·s intervenant·e·s de qualité, les émissions abordent des sujets tels que la légalisation de l'avortement, l'émancipation des femmes, la lutte contre les violences sexistes ainsi que les droits sociaux. Des

avancées légales qui, dans de nombreux cas, manquent encore d'une réelle application pratique, mais avec toutes un point commun : la mobilisation des concernées. En effet, au fur et à mesure que les épisodes défilent, on découvre combien l'activisme et les mobilisations de rue ont permis aux revendications féministes de gagner en visibilité, au point d'atteindre les sphères politiques et légales. Bien que rapidement contrebalancés par la réalité du terrain, ces podcasts sont enthousiasmants. Les immenses progrès portés par ces femmes donnent envie aux auditeurs et auditrices de s'engager, pour pousser ces combats toujours plus loin, pallier les manquements de la loi et rendre justice à toutes les femmes victimes d'inégalités et de violences de genre. Les pays et

les revendications diffèrent, mais la lutte reste la même. À la fin du podcast, une conclusion s'impose : la lutte féministe est internationale et les femmes ne lâcheront rien. Une écoute plus que recommandée! |

Charlotte Fama



*Femmes en lutte!*, Florian Delorme (prod.), 2021, France Culture.

## Nos représentations bousculées

En 1937, *L'Illustré* affirmait que « La tâche capitale de nos femmes, la plus belle aussi, sera toujours celle de mère. » Près d'un siècle plus tard, un philosophe français très médiatisé n'hésitait pas à expliquer face à la caméra qu'il n'aimait pas le football féminin car « c'est pas comme ça que j'ai envie de voir des femmes ». Deux époques, mais toujours autant d'injonctions sociales fortement ancrées. Si les mouvements féministes ont incontestablement permis d'améliorer la condition des femmes à travers les décennies, l'égalité de genre n'est pas pour autant acquise.

L'exposition temporaire du Musée historique de Lausanne intitulée *Quoi de neuf pussyhat?*, en référence à la mobilisation de 2017 à Washington, s'est donné pour objectif de mettre en lumière les

inégalités de genre et les luttes féministes, en Suisse comme ailleurs. Axée autour de thèmes phares tels que la socialisation des enfants, le suffrage féminin, le monde professionnel, la publicité ou encore le rapport au corps, cette exposition a été montée sous une forme résolument moderne : des tweets imprimés le long des parois, des infographies, des écrans projetant interviews et expériences, des reproductions d'anciennes affiches, et des slogans inscrits au marqueur ou à la bonbonne... Une visite qui conjugue dynamisme, innovation et didactique.

Du 2 mars au 27 juin, les visiteurs et visiteuses pourront non seulement s'instruire durant l'exposition, mais également profiter de visites guidées, ou même participer à des conférences et

tables rondes en digital ou en présentiel, selon les mesures sanitaires. Un programme riche et varié qui saura concilier différents intérêts et sensibiliser chaque génération à ces questions qui nous concernent toutes et tous. |

Anaid Lindemann



*Quoi de neuf pussyhat?*, Musée historique de Lausanne, 2 mars au 27 juin 2021.



© Ambroise Héfliter

## ÉDITH

D'une certaine manière, Pierre l'avait délivrée d'un lien moribond qu'elle et lui n'avaient su nourrir d'attention, d'égards et d'échanges, et qu'elle vivait comme un enfermement. Un enfermement qu'elle acceptait parce qu'il le fallait pour les enfants. Et parce qu'elle ne s'imaginait pas d'autre horizon. La famille, c'était ce qu'il y avait de mieux pour eux, disait le murmure social, et elle s'en convainquait. Un enfermement qui la rendait grise et venait se greffer comme un poids sur son dos. Après leur séparation, Pierre avait cessé tout échange avec Édith. Il lui refusait obstinément toute forme d'aide ou d'appui, même lorsqu'il s'agissait de leurs enfants. Du jour au lendemain, elle s'était retrouvée seule face à eux. Il n'y avait plus personne à qui faire part des difficultés qu'elle rencontrait – leurs crises, leurs refus d'obéir, les conflits avec d'autres enfants –, pour la seconder dans le suivi de leur quotidien ou envisager leur avenir avec eux. Et plus personne pour établir cette fameuse coparentalité que tous les livres de développement personnel, tous les pédiatres et pédopsychiatres, tous les proches, les maîtres d'école et autres éducateurs de crèche brandissent comme la panacée.

Premier emploi dans une PME spécialisée dans les bornes de recharge électrique et bifurcation vers l'enseignement professionnel. Puis, après un départ à la retraite, nomination comme doyenne, une jeune doyenne, de l'École professionnelle commerciale de Lausanne. Solide revenu pour un poste dans lequel elle assied rapidement sa légitimité. Pourtant, l'absence d'un homme

à ses côtés lui donne un sentiment de fragilité, une sensation de précarité. Comme si une présence masculine lui insufflerait plus de sécurité face aux aléas de l'existence, comme si elle était en danger sans cette présence.

Soirée fraîche de juillet, il a plu pendant la journée, et le ciel s'ouvre pendant qu'Édith et Emmanuel mangent sur la vaste terrasse de la brasserie du Casino de Montbenon.

– C'est normal d'aimer encore, même quand c'est fini avec quelqu'un, lui murmure-t-il en la raccompagnant devant chez elle.

Elle en tombe amoureuse à ce moment précis. Parce qu'il accepte qu'elle saigne pour le père de ses enfants qui s'est arraché à elle, et qu'elle pleure sa famille scindée en deux. Elle en tombe amoureuse parce qu'elle décèle dans ces quelques mots une vision ouverte à laquelle elle pourra se nourrir.

Elle met du temps à aimer son corps. Peut-être parce qu'on ne se détache pas comme ça de celui auquel on s'est mêlé pour donner la vie. Peut-être parce qu'elle est toute cassée, et qu'elle a besoin que ça aille lentement. Elle aime comme il prend sa bouche, en commençant par effleurer longuement la lèvre du haut. Comme il caresse son pied entre les siens. D'ailleurs, chaque fois qu'il le fait, ça l'émeut parce que ça la ramène à leurs débuts. Dans son lit, au réveil, ils écoutent la radio la fenêtre ouverte, ou sa musique, chaude et sensuelle, nostalgique aussi, qui ressemble à sa voix, à sa personne, à son univers. Dans son lit, elle ne souffre plus. Elle laisse son esprit voyager en des contrées nouvelles et son cœur s'ouvrir à nouveau.

*Je me suis mise à aimer sa douceur quand il défaisait mes vêtements*

*À désirer ses mains sur ma peau*

*Je me suis retrouvée plongée dans des eaux bienfaisantes*

*Pareilles à celles dans lesquelles nous baignons à l'origine de la vie*

*J'ai flotté dans des lumières et des sons de mondes inconnus*

Ils sont montés dans la forêt au-dessus des Avants. Emmanuel a préparé la couverture, le panier avec les mets à griller, les services et un vin rouge. Il a même pris des verres en verre, ses préférés, ceux de l'époque de sa grand-mère. Des verres qui ressemblent aux verres que la mère d'Édith range dans le buffet du salon, celui où elle a conservé, depuis tout ce temps, le livre dans lequel Rika Zaraï prodigue ses conseils de jeunesse. Puis le vin, la nourriture et la chaleur les ont poussés à la somnolence. Dans la voiture, au retour, Emmanuel a mis un CD de musique, celui avec Louise Attaque et Lhasa. Il a pris la main d'Édith en conduisant. Il y avait la lumière et la chaleur estivales, intenses, le bruit des insectes dans les champs, les maisons, et au loin le grand lac. Il y avait le bonheur d'Édith, la sensation aiguë de son bonheur.

Très vite, Édith a cherché à recréer avec Emmanuel le type de lien dans lequel elle s'était laissée emprisonner avec Pierre. Elle qui étouffait dans le couple fermé sur lui-même qu'elle avait formé avec le père de ses enfants, a recommencé, malgré elle, comme si elle avait été programmée pour cela. Sans considérer les besoins, les rythmes et la situation de vie d'Emmanuel, elle a cherché à le ranger dans sa vie avec les enfants. Sans chercher même à écouter ses besoins à elle, celui de solitude ou de se retrouver avec ses filles, elle a voulu reformer avec lui ce type de couple et de famille que tant de gens brandissent comme gage de leur bonheur. Comme si c'était la seule manière de vivre un amour, comme si un sentiment diffus, induit par le regard social et par cette idée persistante que la sécurité viendrait d'un homme, l'empêchait de vivre calmement les absences d'Emmanuel. Ça les a tourmentés. Beaucoup de conflits, d'incompréhensions, toujours au même motif. Cette velléité de le voir intégrer un domicile commun, comme si vivre en deux endroits distincts réduisait la qualité de leur amour. Édith s'est enfuie. Elle s'est enfuie pour faire triompher sa vision des choses. Mais pendant longtemps, elle a vu leur amour partout. Dans les hommes qu'elle rencontrait et qui la renvoyaient à son envie demeurée intacte de mêler son corps à celui d'Emmanuel, à sa chaleur, à sa vision ouverte de la vie, aux choses du quotidien qui sans lui n'avaient pas l'éclat et la magie qu'il savait si bien leur donner.

Avec Gabriel, cela a duré deux mois, trois peut-être. Elle est séduite par la sécurité qu'il lui promet et qui est comme un contrepoint à son lien amoureux avec Emmanuel. Il lui montre sa mai-

son, aménagée au cœur de la ville où elle vit, il lui explique que pour lui le couple c'est vivre avec l'autre, il lui dit qu'il y aura de la place pour ses enfants chez lui. Il lui demande de mettre des pantoufles quand elle franchit le pas de la porte, et la prie d'enfiler une autre paire pour passer du salon à la véranda. Il lui prête les pantoufles d'une de ses filles, et lui dit qu'il en commandera bientôt deux paires pour elle. Chez lui, tout est prévu : souper, courses pour le souper, ménage, jour du ménage, déclaration d'impôt, tout est propre, rangé, organisé. Elle le quitte quand il lui propose de faire les courses avec lui pour le week-end qu'ils vont passer ensemble. Édith n'a pas envie qu'il la case dans sa vie, qu'elle devienne la femme de sa maisonnée trop rangée. Elle n'en a pas besoin. Elle le comprend seulement à cet instant précis. Elle n'a pas besoin d'un homme pour augmenter son sentiment de sécurité. Elle a musclé son indépendance en endossant de nouvelles fonctions au sein de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Et la sécurité, la vraie, elle la puisera en elle. Autant en profiter pour prendre soin du lien qu'elle a créé avec ses filles, et les choyer sans quelqu'un pour s'immiscer dans son rôle de mère pendant les dernières années de leur enfance. Au diable les livres sur la coparentalité, et les figures paternelles soi-disant nécessaires à la construction de l'enfant. Ses filles se construiront comme elles pourront, elle y veillera, même sans figure masculine imbriquée dans son quotidien. Et elle aimera à nouveau, elle en est certaine, mais plus jamais elle ne songera, ni ne consentira, à bâtir une union sur un quelconque enfermement. Elle sent une vague de nostalgie l'envahir en pensant que c'est Emmanuel qui avait raison en défendant farouchement une forme de liberté pour chacun comme décor à leur vie commune. Puis elle savoure sa prise de conscience en songeant qu'il lui fallait en passer par là pour avoir le courage de vivre les choses autrement.

*Édith et Léo ont mangé dans un restaurant sous-gare. Après les cafés, ils se dirigent vers le square où ils ont laissé leurs vélos. Elle n'a pas envie de rentrer sans lui. Elle aimerait qu'ils repartent ensemble, elle aimerait pédaler avec lui dans la nuit estivale, longtemps, très longtemps. Elle aimerait pédaler et que ça ne s'arrête jamais. Elle aimerait lui sauter au cou aussi, et l'embrasser. Mais c'est leur premier soir ensemble. Alors elle se contente de lui sourire et de lui dire au revoir.*

Journée de redoux dans le long hiver de pandémie. Les restaurants sont fermés depuis plusieurs mois maintenant. Léo sonne chez Édith en début de soirée.

– Je n'ai pas envie de cuisiner, lui dit-elle en l'embrassant.

– C'est incroyable ces températures, on pourrait manger dehors.

– Oui, on peut prendre quelque chose à l'emporter.

Ils s'installent sur un des bancs qui longe l'allée centrale du Parc de Valency. Édith s'enroule dans une couverture, tout en

disposant entre eux les plats qu'ils sont passés prendre chez l'Italien. Poulpes sautés, tagliolini aux vongoles et sauce tomate. Et un vin français dégotté dans un supermarché du quartier, un Château quelque chose. Ils regardent les lumières dans le noir de la nuit, celles du parc, curieusement alignées en retrait de l'allée piétonne, et celles des localités françaises, de l'autre côté du lac, qui s'estompent lorsqu'on regarde en direction du Valais. Édith évoque *L'Amie prodigieuse*, d'Elena Ferrante. Elle s'est longtemps refusée à acheter ce roman parce qu'il était en vente à la poste et dans les kiosques de la gare, ça lui semblait un gage de mauvaise littérature. Elle s'en méfiait comme des romans de littérature russe reliés de simili cuir rouge qui ornaient le buffet de ses parents quand elle était enfant. Des romans qu'il ne fallait pas toucher pour ne pas les abîmer et qui lui semblaient être des faux. Mais quand elle s'est résolue à lire ce récit d'amitié entre deux gamines napolitaines, elle a été bouleversée par sa densité romanesque. Bouleversée par Lila, ce personnage des rues de Naples investies par la Mafia, gangrenées par la pauvreté et ses maux concomitants, et par la beauté que lui insuffle Elena (Lenù), son amie et narratrice. Cette Lila qui ne parviendra à s'extraire de sa condition, et de son inculture, mais dont Elena loue l'intelligence flamboyante et visionnaire. Une intelligence dans laquelle Lenù puise son inspiration d'étudiante, puis son inspiration littéraire, elle qui s'extraira de la Naples populaire en devenant écrivaine. Ce personnage de Lila auquel Elena Ferrante donne une dimension faustienne, comme un hommage d'une rare beauté à l'intelligence et à la clairvoyance populaires.

Léo lui parle de l'auteur suisse alémanique Christian Kracht, de son dernier roman, dans lequel il se met en scène comme auteur de son premier roman, *Faserland*, il y a 25 ans.

– C'est intéressant, cette mise en perspective autobiographique, mais je me demande si ce n'est pas hyper narcissique de toujours parler de soi.

Édith goûte désormais à cette manière qu'a Léo de poser des questions sous forme de provocation pour générer une discussion. Elle lui sourit avant de lui répondre.

– C'est plus difficile d'écrire de manière autobiographique que d'inventer une histoire, Léo. C'est plus difficile de traiter cette matière qui touche à soi pour lui donner une texture littéraire qui parle au lecteur. Annie Ernaux excelle dans cet art. Elle n'a parlé quasiment que d'elle dans ses écrits. Mais à travers ces récits en « je », elle documente toute une époque, elle restitue de manière précise ce qui oppose la classe sociale dont elle est issue à d'autres milieux, ou la condition spécifique des femmes. Le livre où elle raconte son avortement au début des années 1960, est magistral tant par sa crudité que par sa véracité. Elle a pétri ce matériel autobiographique jusqu'à en devenir une virtuose. Dans *Mémoire de Fille*, un de ses derniers livres, elle fait le récit de la fille qu'elle a été, de ce qui la sépare de celle qu'elle est devenue, des contingences liées au récit que l'on fait d'un événement du passé, que l'on aurait loisir d'écrire d'une infinité d'autres manières. De toute façon, tout écrit ou toute œuvre d'art est autobiographique, puisqu'elle laisse transparaître le regard particulier de son auteur, observe Édith.

Ils discutent encore jusqu'à ce qu'ils finissent par ressentir trop fortement le froid, puis retournent chez elle.

*C'est dimanche matin. Léo est allongé contre Édith. Il lui effleure les cuisses, le bas du dos, les bras. Il s'approche encore un peu plus d'elle. Elle sent son odeur, qu'elle ne sait pas définir avec des mots, mais qu'elle a envie d'aspirer tant elle lui plaît. Elle sent le volume de ses bras et de son corps autour d'elle. Il continue de l'effleurer. Elle ne ressent plus que ses caresses. Elle flotte avec lui dans un ailleurs qui n'est plus terrestre. Le monde dans lequel elle vit, ses tourments d'aujourd'hui et de demain, n'existent plus. Elle ne ressent plus que ses caresses qui sur sa peau se muent en frissons renouvelés. Et l'état dans lequel il la transporte annule toutes les vicissitudes de son existence, ou plutôt, il leur donne un sens.*

Elle prépare des jus d'orange, des œufs à la coque et du lard grillé. Ils reprennent leurs discussions, sur le caractère moderniste ou antimoderniste de l'école Rudolf Steiner et l'anthroposophie, sur ce qu'on peut faire à Berne avec les enfants (Édith compte les y amener pendant les prochaines vacances scolaires), sur le port de la burqa en Europe, et les motivations diverses et parfois surprenantes de celles qui les portent. Puis ils dissèquent les arguments contestataires qui, ça et là, apparaissent dans la presse et sur les réseaux sociaux sur la gestion de la pandémie par les autorités. Ils discutent et reprennent des cafés. Avant que Léo ne s'en aille, Édith s'assied à califourchon sur ses genoux, pour sentir encore une fois son corps contre le sien, pour humer son odeur. Quand il referme la porte derrière lui, elle ne ressent pas le manque, ni le besoin de savoir quand elle le reverra. Elle sent seulement quelque chose de chaud qui l'emplit, qui emplit sa vie hors de lui. |

Nadia Boehlen



© Ambroise Héritier



© christophermeieris.com

## SPREADING HOPE SINCE 1961 UN JUBILÉ QUI INVITE À SE MOBILISER

Pour marquer son soixantième anniversaire, Amnesty International lance une campagne qui rend hommage à toutes les personnes pour lesquelles nous nous engageons. Soyez vous aussi de la fête!

**N**otre campagne anniversaire se veut porteuse d'espoir : nous avons choisi de raconter l'histoire de ces personnes qui, grâce au soutien d'Amnesty International, ont été libérées, innocentées ou ont obtenu justice auprès des tribunaux. Cette histoire, c'est par exemple celle de trois activistes polonaises, Anna, Joanna et Elżbieta, traînées en justice à cause d'une affiche où la Vierge Marie arborait une auréole aux couleurs de l'arc-en-ciel. Les jeunes femmes ont été acquittées en mars 2021, mais les autorités ont fait appel. Découvrez d'autres réussites en consultant la page [amnesty.ch/spreadinghope](https://amnesty.ch/spreadinghope), où nous avons recensé beaucoup d'autres victoires d'Amnesty International.

**MEET THE DEFENDERS** | Amnesty International donne la parole à celles et ceux qui se battent pour que les droits humains soient respectés partout dans le monde. Lors d'un webinaire public, les activistes parleront de leur parcours, de l'importance d'une militance mondiale en faveur des droits humains et de leurs espoirs pour l'avenir. Les inscriptions se font sur [extranet.amnesty.ch](https://extranet.amnesty.ch).

■ Déjà disponible en ligne : Anna, Joanna et Elżbieta sur la liberté d'expression et la militance LGBTQ+.

■ 17 juin, 18 h : Abdul Aziz Muhamat sur le thème de l'exil.

**MONTREZ VOS COULEURS** | Nous vous invitons durant toute cette année festive à clamer haut et fort votre soutien à Amnesty International et votre attachement aux droits humains. Organisez un stand, un apéro ou une manifestation en plein air, avec banderoles, pins, sacs et autres articles aux couleurs de notre campagne anniversaire. Ils vous attendent dans notre boutique en ligne. Le 4 septembre, nous fêterons ensemble cette année spéciale (dans le respect des gestes barrières) lors de la grande conférence anniversaire d'Amnesty International qui aura lieu à Berne.

**AMNESTY ON TOUR** | Afin de sensibiliser le grand public aux droits humains, nous partirons cet été en tournée dans toute la Suisse avec notre conteneur maritime customisé. Chaque groupe Amnesty peut nous proposer de faire halte dans sa région. À l'intérieur du conteneur, les passant-e-s auront la possibilité de jouer au jeu interactif « Courage : l'union fait la force ».

Quant aux soixante prochaines années, nous ne les passerons pas les bras croisés. Nous allons continuer, comme par le passé, à nous battre contre l'injustice. Rejoignez-nous pour célébrer six décennies d'engagement! Vous trouverez d'autres suggestions d'activités sur [extranet.amnesty.ch](https://extranet.amnesty.ch).

Fabienne Engler

# PREMIÈRE DE LA CUISINE AU PARLEMENT

À l'occasion du cinquantenaire de l'introduction du suffrage féminin dans le pays, Amnesty Suisse est partenaire de la sortie en exclusivité du film « De la cuisine au parlement – Édition 2021 » de Stéphane Goël. Ce documentaire retrace le long chemin des femmes suisses pour obtenir le droit de vote. Le film sera visible dès la mi-juin dans plusieurs villes de Suisse. Amnesty participera aux tables rondes qui suivront les projec-

tions et tiendra des stands dans les foyers des cinémas.

**Consultez la liste des séances programmées sur [amnesty.ch/agenda](https://amnesty.ch/agenda). En raison des mesures sanitaires, les dates seront annoncées à la dernière minute.**



# COUPE DU MONDE DE FOOT 2022 AU QATAR LA FIFA SE DOIT D'AGIR



Si le Qatar s'apprête à réaliser son rêve d'accueillir une Coupe du monde de football, c'est aux travailleuses et travailleurs migrant-e-s qu'il le doit. Il y a dix ans, la FIFA octroyait au Qatar un crédit pour l'organisation du tournoi. Et pourtant, des entreprises sans scrupule continuent à exploiter des milliers de salarié-e-s.

Tandis que la FIFA s'apprête à engranger de gigantesques profits lors de la prochaine Coupe du monde de 2022, le bout du tunnel est encore loin pour les travailleuses et travailleurs migrant-e-s qui rendent possible la tenue du tournoi. Les réformes décidées récemment au Qatar ne sont pas encore entrées en vigueur. De nombreuses entreprises continuent à ne pas payer correctement leurs employé-e-s et à les traiter injustement. Les patron-ne-s contrôlent la vie de leur personnel, empêchent tout changement de poste et ne respectent pas la réglementation en matière de durée du travail. Les travailleuses et travailleurs migrant-e-s exploité-e-s ne parviennent que rarement à faire valoir leurs droits ou à toucher une indemnisation. L'affiliation à un syndicat leur est interdite, il leur est ainsi impossible d'unir leurs forces pour obtenir des améliorations de leurs conditions de travail.

Lorsque la FIFA a attribué l'organisation de la Coupe du monde au Qatar, elle savait – ou aurait dû savoir – que cette décision comportait des risques ; en effet, le Qatar se repose largement sur la force de travail des migrant-e-s, qui sont exposé-e-s à l'exploitation et aux abus. Certes, des progrès ont été accomplis dans le domaine du droit du travail. Mais les exactions se perpétuent, prouvant que le Qatar et la FIFA ont encore du chemin à faire pour que la Coupe du monde ait un impact durable sur la situation des droits humains.

Anita Streule

Signez notre pétition : ensemble, nous pouvons amener le Qatar 2022™ à changer la donne pour les travailleuses et travailleurs migrant-e-s.

## PÉTITION

### IL EST TEMPS D'INSTAURER DES CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES AU QATAR

À Monsieur Gianni Infantino, président de la FIFA

Au Qatar, les travailleuses et travailleurs migrant-e-s continuent à être exploité-e-s, y compris celles et ceux qui œuvrent au chantier de la Coupe du monde. Si le personnel engagé dans le cadre de la Coupe du monde est victime d'abus, la FIFA est tenue de sévir. Elle doit user de son influence

pour obliger le Qatar à protéger adéquatement les travailleuses et travailleurs migrant-e-s.

J'enjoins à la FIFA d'agir contre les violations des droits des travailleuses et des travailleurs. Elle doit prendre des mesures pour garantir que le

personnel engagé dans le cadre de la Coupe du monde puisse exercer ses droits. La FIFA doit exiger publiquement du Qatar qu'il applique ses propres réformes, afin que celles et ceux qui rendent ce tournoi possible puissent vivre dans la dignité.

Nom	Prénom	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			

**LA BOUGIE**

**CONTINUE DE BRÛLER**

[WWW.AMNESTY.CH](http://WWW.AMNESTY.CH)

